

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2804

20 novembre 2012

SOMMAIRE

Abbey Holdings S.A.	134546	EUROMUTUEL Sicav	134548
Accessible Luxury Holdings 1 S.A.	134579	European CleanTech I SE	134549
Accessible Luxury Holdings S.à r.l.	134587	Fieldstone Holdings S.à r.l.	134581
Alpinax Investholding S.à r.l.	134588	Fulmin Investments S.A.	134590
A.M.E. Industrial Corporation S.A.	134587	FundSelect	134556
A & M, S.à.r.l.	134587	Golden Bean S.à r.l.	134559
Anglo American Investments 4	134588	Golden Bean S.à r.l.	134556
Anglo American Investments 4	134588	Greengold European Capital S.A.	134559
Anglo American Investments 6	134589	ING (L) Renta Cash	134553
Anglo American Investments 6	134589	Kebo International S.A. S.P.F.	134553
Anglo American Liberia Holdings	134590	Logitrans Europ S.A.	134546
Anglo American Liberia Holdings	134590	Lux-Croissance	134552
AOG Real Estate Luxembourg S.à r.l. ...	134591	MARRIE Spf S.A.	134552
Auto Avenir Plus s.à r.l.	134591	Moba Finance & Co S.A.	134577
AV Global OP	134556	Motorcycle Partners S.A.	134577
Axiom Property SCI	134592	Oil Finance, SA SPF	134546
BCBL S.A.	134547	prodev IT S. à r.l.	134586
Beryllium Investholding S.à r.l.	134589	Rentainer S.A.	134555
Blumenthal Investholding S.à r.l.	134578	Retail Holdings S.à r.l.	134577
BRE/German Hotel Holding II S.à r.l. ...	134592	Solutions Graphiques Sàrl	134578
Café Am Forum s.à r.l.	134592	Someplanta Corp.	134578
CAMAIEU Luxembourg	134592	Sopimo S.A.	134579
Daleima S.A.	134555	Swiss Strategie	134556
Davis Funds Sicav	134554	Symbolinvest S.A.	134576
DCC Funding S.à r.l.	134587	Trigatti Façades S.à r.l.	134580
Deutsche Aktien Total Return	134556	Triplewell S.à.r.l.	134580
Deutschland Property Partners	134579	USG Innotiv S.A.	134580
E&G Fonds	134548	WhiteWave European Partners, S.C.S. .	134581
Energie 5 Holding S.A.	134547		

Logitrans Europ S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 88.638.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu le 10 décembre 2012 à 16h00 au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Présentation et approbation du rapport intermédiaire du liquidateur relatif à l'exercice clôturé au 30 juin 2012.
- Présentation du bilan arrêté au 30 juin 2012 et du compte de profits et pertes y relatif.
- Divers.

Pour prendre part à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur cinq jours francs au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Le Liquidateur.

Référence de publication: 2012147459/17.

Abbey Holdings S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-5335 Moutfort, 4, Gappenhiehl.

R.C.S. Luxembourg B 27.285.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra le 13 Décembre 2012 à 9.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2011
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
3. Rapport du Commissaire aux comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012147462/17.

Oil Finance, SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.429.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE

Qui se tiendra au siège social, en date du 4 décembre 2012 à 11 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2011 et au 30 septembre 2012;
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire afférent aux exercices clôturés le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2012;
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant les exercices clôturés le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2012;
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours des exercices clôturés le 30 septembre 2011 et le 30 septembre 2012;
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des L.C.S.C. pour les exercices clôturés au 30 septembre 2011 et au 30 septembre 2012;
6. Divers.

Référence de publication: 2012149959/1004/20.

BCBL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 122.830.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra le 4 Décembre 2012 à 10.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31.12.2010 et au 31.12.2011
2. Rapport de gestion du Conseil d'Administration
3. Rapport du Commissaire aux comptes.
4. Décharge aux organes de la société.
5. Décision sur l'affectation du résultat.
6. Elections.
7. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012147463/18.

Energie 5 Holding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 53.516.

Il est porté à la connaissance des actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire fixée chez le notaire Anja HOLTZ à Esch-sur-Alzette ce 19 novembre 2012 n'a pu délibérer de son ordre du jour. En effet, au moins 50% du capital social requis par la loi n'était pas présent ou représenté à cette assemblée conformément au quorum requis par la loi.

Par conséquent, une nouvelle assemblée générale extraordinaire doit être convoquée conformément à l'article 67-1 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Qui se tiendra en l'étude du notaire Anja HOLTZ située à 19B, rue Louis Pasteur L-4276 Esch-sur-Alzette, en date du 21 décembre 2012 à 11 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011;
2. Discussion et approbation des rapports du Commissaire;
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant les exercices sociaux qui se sont terminés le 31 décembre 2011;
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours des exercices écoulés;
5. Augmentation du capital par incorporation d'une partie des résultats reportés au 31/12/2011 de 702.000 € sans création d'action nouvelle;
6. Constatation de l'exécution des obligations résultant de l'article 295 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales;
7. Présentation du projet de scission partielle de la société de droit Luxembourgeois «Energie 5 Holding SA SPF». La scission devant s'opérer par la constitution d'une nouvelle société anonyme de droit luxembourgeois à dénommer «NRG 7 SA SPF» avec siège social Avenue John F. Kennedy 44 L-1855 Luxembourg. La scission s'opèrera par le transfert, sans dissolution de la société, d'une partie de son patrimoine à la nouvelle société, la société continuant à exister avec la partie de son patrimoine actif et passif. Le dit projet de scission daté du 24/09/2012 a été publié mémorial conformément aux articles 290 et 307 de la loi modifiée du 10/08/1915 sur les sociétés commerciales;
8. Présentation du rapport de l'expert indépendant établi conformément à l'article 294 de la loi sur les sociétés commerciales;
9. a) Approbation du projet de scission partielle de la société de droit Luxembourgeois «Energie 5 Holding SA SPF» et constitution d'une nouvelle société anonyme de droit luxembourgeois à dénommer «NRG 7 SA SPF» avec siège social Avenue John F. Kennedy 44 L1855 Luxembourg;
b) Constitution et adoption des statuts de la société «NRG 7 SA SPF»;
10. Approbation du transfert à la société bénéficiaire «NRG 7 SA SPF» des éléments du patrimoine faisant l'objet de la scission et attribution des actions de la société «NRG 7 SA SPF» aux actionnaires de la société scindée et cela conformément au projet de scission;
11. Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société «NRG 7 SA SPF»;

12. Constatation de la scission au sens de l'article 301 de loi modifiée sur les sociétés commerciales sans préjudice de l'article 302 de la loi sur l'effet de la scission vis-à-vis des tiers;

13. Divers

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2012149953/1004/44.

E&G Fonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 77.618.

Am 10. Dezember 2012 findet die

JÄHRLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre der Investmentgesellschaft E&G FONDS um 11.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft, 1C, rue Gabriel Lippmann, L - 5365 Munsbach, Luxemburg, statt.

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr zum 30. September 2012.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
5. Ernennung der Verwaltungsratsmitglieder bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2013.
6. Ernennung des Abschlussprüfers bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2013.
7. Verschiedenes.

Die Zulassung zur Generalversammlung setzt voraus, dass die entsprechenden Inhaberaktien vorgelegt werden oder die Aktien bis spätestens 5 Tage vorher bei einer Bank gesperrt werden. Eine Bestätigung der Bank über die Sperrung der Aktien genügt als Nachweis über die erfolgte Sperrung.

Munsbach, im November 2012.

Der Verwaltungsrat .

Référence de publication: 2012149952/2501/23.

EUROMUTUEL Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 17, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 34.148.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous convoquer à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires du Fonds EUROMUTUEL SICAV qui se tiendra le 14 décembre 2012 à 11h à son siège social, 17 Côte d'Eich, L - 1450 Luxembourg.

L'ordre du jour est le suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport de gestion et du rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2012;
2. Présentation et approbation des comptes annuels pour l'exercice social clôturé au 30 septembre 2012;
3. Affectation du Résultat;
4. Vote sur la décharge des administrateurs pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2012;
5. Nomination de PricewaterhouseCoopers comme Réviseur d'Entreprises pour l'exercice 2012/2013;
6. Divers.

Pour les points à l'ordre du jour, aucun quorum n'est requis. Les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés et votants.

Si vous souhaitez prendre part en personne à l'Assemblée, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire part de votre intention deux jours francs au moins avant la date prévue.

Si vous ne pouvez assister à cette Assemblée, nous vous remercions de nous faire parvenir, d'abord par fax puis par courrier, la procuration ci-jointe dûment complétée, datée et signée au plus tard le 13 décembre 2012 (Attn : Mme Alexandra Schmitt, CACEIS Bank Luxembourg, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg - Fax : +352 47.67.33.45).

Afin de permettre à CACEIS Bank Luxembourg (CACEIS BL), en sa capacité d'agent de transfert et agent domiciliataire de la Société, d'assurer le lien entre les procurations reçues et le registre des actionnaires de la Société, les actionnaires participant à l'Assemblée par le biais d'une procuration sont priés de renvoyer cette dernière accompagnée d'une pho-

to copie de leur carte d'identité / passeport en cours de validité, ou de la liste des signatures autorisées, si l'actionnaire agit pour le compte d'une compagnie.

Le non-respect de cette condition rendra impossible l'identification de l'actionnaire, CACEIS BL étant instruit par le Conseil d'Administration de la Société de ne pas prendre en considération ces procurations.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2012149954/755/34.

European CleanTech I SE, Société Européenne.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 155.076.

Notice is hereby given to the holders of shares of European CleanTech I SE (the "Company") that an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of shareholders, will be held on *December 20, 2012* at 10:30 CET. The meeting will be held at Chambre de commerce, 7 rue Alcide Gasperi, L-2981 Luxembourg.

At the extraordinary general meeting, the shareholders shall deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

1. Change of the name of the Company into "Electrawinds SE" and related amendment of Article 1 of the articles of association of the Company;
2. Change of the corporate object of the Company which shall henceforth read as follows:
 - 3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, and the administration and control of such portfolio, and the provision of management or other services to directly or indirectly controlled entities.
 - 3.2 The Company may further grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company and lend funds or otherwise assist any entity in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of companies as the Company.
 - 3.3 The Company may borrow in any form and may issue any kind of notes, bonds and debentures and generally issue any debt, equity and/or hybrid securities or options to subscribe for shares in accordance with Luxembourg law.
 - 3.4 The Company may further provide any and all financial management services including but not limited to treasury management services, currencies management services, interest rate and foreign exchange risk management to any entity in which it holds a direct or indirect controlling interest.
3. Amendment and full restatement of the articles of association of the Company in the form made available on the website of the Company since November 20, 2012;
4. Acknowledgement of the supplementary special report of the management board, increase of the authorized capital and renewal of the authorization period. During the period of five (5) years from the publication of the resolutions of this extraordinary general meeting of shareholders, the board of directors is authorized to issue class A shares, to grant options to subscribe for class A shares and to issue any other instruments convertible into class A shares within the limit of the authorized capital, to such persons and on such terms as the board of directors shall see fit, and specifically also to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the class A shares issued;
5. Acknowledgment of the resignation of Grant Thornton Lux Audit S.A. as the independent auditor of the Company and appointment of Ernst & Young S.A. as the independent auditor of the Company for the financial year ending December 31, 2012;
6. Acknowledgement of the reduction of the warrant reserve;
7. Acknowledgement of the appointment of directors pursuant to the extraordinary general meeting of September 28, 2012; and
8. Authorization of the Company to acquire its own shares.

Quorum and majorities

Extraordinary general meeting of shareholders

Pursuant to the Company's articles of association and the law, the extraordinary general meeting of shareholders will deliberate validly upon items 1, 2, 3, 4 and 8 of the agenda of the extraordinary general meeting of shareholders only if a quorum of at least fifty percent (50%) of the share capital is present or represented for each class of shares individually.

Decisions relating to items 1, 2, 3, 4 and 8 of the agenda of the extraordinary general meeting of shareholders will be passed by a majority of two thirds (2/3) of the votes validly cast for each class of shares individually.

Pursuant to the Company's articles of association and the law, the extraordinary general meeting of shareholders will deliberate validly upon item 5 of the agenda regardless of the number of shares present or represented. The decisions related to these items on the agenda will be passed by a simple majority of the votes validly cast at the extraordinary general meeting of shareholders. No decision needs to be taken for items 6 and 7 of the agenda.

Right to amend the content of the agenda

Pursuant to the Company's articles of association and the Luxembourg law of May 24, 2011 on certain rights of shareholders in listed companies (the "Luxembourg Shareholders' Rights Law"), which implemented the European Union Directive on Shareholders' Rights (2007/36/EC) (the "Shareholders' Rights Directive") and involved certain changes to the procedures for calling and conducting general shareholders' meetings, one or several shareholders representing at least five percent (5%) of the Company's share capital may request that one or several items be added to the agenda of any general meeting of shareholders and file draft resolution(s) in this respect. Pursuant to Article 4 of the Luxembourg Shareholders' Rights Law and the Company's articles of association, such request and draft resolution(s) must be received at the Company's registered office by registered letter or by e-mail at least twenty-two (22) days prior to the date of the extraordinary general meeting of shareholders, i.e., prior to November 29, 2012, accompanied by a proof of the shareholding of such shareholder(s) and the address or e-mail address which the Company may use in order to deliver the acknowledgment of receipt of such request. The Company must acknowledge reception of such request within forty-eight (48) hours of receipt of such request. In case such request entails a modification of the agenda of the extraordinary general meeting of shareholders, the Company will make an amended agenda available at the latest fifteen (15) days prior to the meeting.

The proposed amendments to the Company's articles of association set forth in the proposed resolution on item 2 of the agenda of the extraordinary general meeting of shareholders will, inter alia, amend the notice periods so as to be in line with Article 4 of the Luxembourg Shareholders' Rights Law.

Documents

Copies of the report of the management board, the draft consolidated articles of association, the draft resolutions of the extraordinary general meeting of shareholders and the revised agenda, if any, further to a requested addition in accordance with the above, are available on the Company's website (www.ectse.com).

Upon request to info@ectse.com, copies of the aforementioned documents will be mailed to the shareholders.

Share capital of the Company

The Company's issued share capital is currently set at one million two hundred forty-five thousand one hundred seventy euro and forty-five cents (EUR 1,245,170.45), represented by (i) forty-nine million nine hundred sixty-five thousand four hundred thirty-five (49,965,435) redeemable class A shares, (ii) nine hundred fifty-eight thousand three hundred thirty-three (958,333) redeemable class B2 shares and (iii) nine hundred fifty-eight thousand three hundred thirty-four (958,334) redeemable class B3 shares.

Each share entitles the holder thereof to one vote.

Right to participate in the extraordinary general meeting

According to Article 5 of the Luxembourg Shareholders' Rights Law, the record date for general meetings of shareholders of listed companies incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg has been set to fourteen (14) days prior to the date of the extraordinary general shareholders' meeting. Therefore, any shareholder who holds one or more shares of the Company at midnight (24:00 (midnight) CET), on December 6, 2012 (the "Record Date"), registers by such time for the extraordinary general meeting of shareholders (see under "-Registration for the extraordinary general meeting" below for more details) and, if applicable, timely furnishes the certificate specified below, shall be admitted to participate and vote in the extraordinary general meeting of shareholders to be held on December 20, 2012 at 10:30 CET. One of the purposes of the proposal to the Company's shareholders to amend the articles of association of the Company (item 2 of the agenda) is to reflect changes brought along by the Luxembourg Shareholders' Rights Law in the Company's articles of association, which currently provide for a record date falling five (5) days prior to the date of the extraordinary general meeting of shareholders. For the avoidance of doubt, the fourteen (14) days' period does prevail at all times over the five (5) days' period.

All shareholders wishing to participate (in person, or by voting through proxy or voting form) in the extraordinary general meeting of shareholders of the Company shall notify the Company thereof at the latest on the Record Date in writing by mail, fax or by e-mail.

Class A shareholders whose class A shares are held in book-entry form through the operator of a securities settlement system or with a professional depositary or sub-depositary designated by such depositary should request from such operator or depositary or sub-depositary a certificate certifying the number of shares recorded in their account on the Record Date.

To participate and vote in the extraordinary general meeting of shareholders, class A shareholders shall submit a copy of the certificate via their custodian bank by mail, by fax or by e-mail to the Centralizing Agent of the Company in the period from December 6, 2012, 24:00 (midnight) CET, until December 18, 2012, 10:30 CET.

Holders of shares in registered form entered into the share register of the Company, i.e. all holders of class B shares and holders of class A shares not held in book-entry form through the operator of a securities settlement system or with a professional depositary or sub-depositary designated by such depositary, do not need to provide proof of their shareholding.

Any shareholder and/or proxyholder participating in the extraordinary general meeting of shareholders in person shall carry proof of identity at the extraordinary general meeting of shareholders.

Registration for the extraordinary general meeting

Shareholders wishing to participate in the extraordinary general meeting of shareholders need to register for these meeting(s) by submitting their registration by mail, fax or by e-mail until December 6, 2012, 24:00 (midnight) CET to the Centralizing Agent of the Company at the following address:

Deutsche Bank Aktiengesellschaft
Attn.: TSS/GES, Post-IPO Services
Taanusanlage 12
D-60325 Frankfurt am Main, Germany
Fax: +49 69 910-38794
E-mail: dct.tender-offers@db.com

Registration forms are provided on the website of the Company (www.ectse.com) which should be used. Shareholders having registered for the meeting(s) may provide proxy or voting forms in case they do not wish to participate in person in the meeting(s) until December 18, 2012, 10:30 CET (see under "-Representation" below).

Representation

In the event that any shareholder appoints another person, shareholder or not, as his proxy to vote on his behalf, the proxy must be submitted by mail, fax or by e-mail to the Centralizing Agent of the Company no later than December 18, 2012, 10:30 CET.

Proxy forms provided on the website of the Company (www.ectse.com) may be used and only signed proxy forms will be taken into account. One person may represent more than one shareholder.

Holders of Public Shares who have registered for the extraordinary general meeting of shareholders (see under "-Registration for the extraordinary general meeting" above for more details) and have executed a proxy but who wish to revoke such proxy may do so by timely delivery of a properly executed later-dated proxy or revoking in writing the proxy in writing to the Centralizing Agent no later than on December 18, 2012, 10:30 CET.

A proof of shareholding (see above under "-Right to participate in the extraordinary general meeting") together with the completed and executed proxy form, if any, must be submitted to the Centralizing Agent of the Company by December 18, 2012, 10:30 CET.

In case of a conflict of interest, the proxyholder shall disclose certain specified facts which may be relevant for the undersigned in assessing any risk that the proxyholder might pursue any interest other than the interest of the undersigned. A conflict of interest within the meaning of this paragraph may in particular arise where the proxyholder:

- (i) is a controlling shareholder of the Company, or is another entity controlled by such shareholder;
- (ii) is a member of the administrative, management or supervisory body of the Company, or of a controlling shareholder or controlled entity referred to under (i);
- (iii) is an employee or an auditor of the Company, or of a controlling shareholder or controlled entity referred to under (i); or
- (iv) has a family relationship with a natural person referred to in items (i) to (iii).

Voting forms

Each shareholder may also vote in the extraordinary general meeting of shareholders through a voting form. The voting form may be submitted by mail, by fax or by e-mail to the Centralizing Agent of the Company no later than on December 18, 2012, 10:30 CET and should be accompanied by a proof of shareholding if applicable (see above under "-Right to participate in the extraordinary general meeting"). Only voting forms provided by the Company on its website (www.ectse.com) may be used and only signed voting forms will be taken into account.

Please note that the vote in writing does not dispense a shareholder from the (additional) registration obligation referred to above under "-Right to participate in the extraordinary general meeting".

Holders of Public Shares who have registered for the extraordinary general meeting of shareholders and have executed a voting form but who wish to revoke such voting form may do so by timely delivery of a properly executed later-dated voting form or revoking the voting form in writing to the Centralizing Agent no later than on December 18, 2012, 10:30 CET.

Language

The meeting will be held in English language.

This convening notice is not an offer, or a solicitation or invitation for offers, by the Company or any other person to issue, acquire, sell, tender, dispose of, transfer, or subscribe for, securities in the United States or any other jurisdiction. Furthermore, securities may not be sold in the United States absent registration or an exemption from registration. The Company does neither intend to register any offering of securities in the United States nor to make a securities offering in the United States under an exemption from registration, nor to offer securities in any other jurisdiction.

Luxembourg, in November 2012.

For the management board of the Company.

Référence de publication: 2012149955/250/173.

Lux-Croissance, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 38.527.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui sera tenue dans les locaux de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg à Luxembourg, 1, rue Sainte Zithe, le lundi 10 décembre 2012 à 11.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Recevoir le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 2012.
2. Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2012; affectation des résultats.
3. Donner quitus aux Administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
6. Divers.

Les propriétaires d'actions au porteur désirant être présents ou représentés moyennant procuration à l'Assemblée Générale devront en aviser la Société et déposer leurs actions au moins cinq jours francs avant l'Assemblée aux guichets d'un des agents payeurs ci-après:

Pour le Luxembourg:

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG
BANQUE RAIFFEISEN S.C.

Pour l'Allemagne:

Deutsche Bank AG, Taunusanlage 12, D-60325 Frankfurt am Main

Les propriétaires d'actions nominatives inscrits au registre des actionnaires en nom à la date de l'Assemblée sont autorisés à voter ou à donner procuration en vue du vote. S'ils désirent être présents à l'Assemblée Générale, ils doivent en informer la Société au moins cinq jours francs avant.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2012149957/755/32.

MARRIE Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 17.798.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le 11.12.2012 à 11.00 heures au siège avec pour

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 30.09.2012;
- Affectation du résultat au 30.09.2012;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;

- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire pour une période de 6 ans;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2012149958/19.

Kebo International S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 18.385.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 6 décembre 2012 à 15:00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2011.
2. Approbation du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2012149956/1267/15.

ING (L) Renta Cash, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 29.765.

Since the quorum required by the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the "1915 Law") was not reached at the previous extraordinary general meeting of the Company held on 30 October 2012, notice is hereby given to the shareholders of the Company that a

SECOND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

will be held before notary at the registered office of the Company on 12 December 2012 at 14:30 Luxembourg time (the "Meeting") with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the common draft terms of merger drawn up in accordance with Article 261 (1) and (2) of the 1915 Law, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 28 September 2012, in accordance with Article 262 (1) of the 1915 Law.
2. Approval of the explanatory memorandum to the proposal for the Merger of the Company into ING International Currency Management Fund drawn up in accordance with Article 265 of the 1915 Law explaining the common draft terms of merger and setting out the legal and economic grounds for them.
3. Acknowledgement of the accomplishment of all then applicable formalities prescribed in Article 267 (1) a), b) and e) of the 1915 Law in relation to the right of each shareholder to inspect the Merger documentation at the registered office of the Company at least one month before the date of the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company.
4. Approval of the examination carried out and the report drawn up by the independent auditor in accordance with Article 266 (1) of the 1915 Law.
5. Approval of the merger by absorption between the Company, as the absorbed company and ING International Currency Management Fund, a Société d'Investissement à Capital Variable, with registered office at 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, and registered with the Luxembourg register of companies and commerce under number B 40 811 ("ING International Currency Management Fund") as the absorbing company.

The absorption of the Company's sub-fund into ING International Currency Management Fund shall be effected as described below:

Details of the disappearing sub-fund of the Company		Details of the absorbing sub-fund of ING International Currency Management Fund	
Name SICAV	Name sub-fund	Name SICAV	Name sub-fund
ING (L) Renta Cash	ING (L) Renta Cash Euro	ING International Currency Management Fund	ING International Currency Management Fund - Renta Cash Euro

with effect on 14 December 2012 or as soon as possible thereafter, the applicable exchange ratio between the shares of the sub-fund of the Company and the new shares of ING International Currency Management Fund shall be determined on the basis of the Net Asset Value of the respective sub-fund/share classes/share sub-classes of the Company and ING International Currency Management Fund SICAV, as outlined in the merger documentation.

6. Dissolution without liquidation of the Company and subsequent cancellation of all the outstanding shares inscribed in the books of Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. at the date of the Merger which will be replaced by shares of the respective sub-fund of ING International Currency Management Fund in accordance with Article 274 (1) of the 1915 Law.
7. Discharge of the members of the Board of Directors of the Company and determination of the place where the books and records of the Company will be kept for a period of five years.
8. Acknowledgement of the effectiveness of the merger as at 14 December 2012 (hereinafter the "Effective Date").

The Meeting will validly deliberate on the agenda regardless of the proportion of the issued share capital of the Company present or represented. The related resolutions will be validly adopted if approved by at least two thirds of the votes cast by shareholders of the Company at the meeting. Each share is entitled to one vote.

Shareholders are invited to attend the Meeting in person. In case shareholders cannot attend the Meeting, they are kindly asked to complete and sign a proxy available at the registered office of the Company and to return it to the Legal Department of ING Investment Management Luxembourg S.A., at 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, not later than 11 December 2012 at 5.00 p.m. Luxembourg time by fax (fax number: ((+352) 26 19 68 40), followed by the original by regular mail.

New subscriptions, redemptions or conversions into the absorbed sub-fund of the Company will only be accepted until the last trade date, 7 December 2012, 15:30 Luxembourg time.

Shareholders are hereby informed that, as a result of the Merger, the objectives and investment policy of the Company will differ from those of the absorbing sub-fund ING International Currency Management Fund - Renta Cash Euro. Pursuant to the ESMA (formerly CESR) Guidelines 10-049 on a common definition of European money market funds, the investments policy of the absorbing has been indeed clarified in the prospectus dated September 2012 and the following paragraph has been added in the Introduction section of its investments policy in order to provide additional information about Short-Term Money Market Fund classification.

"The Sub-Fund qualifies as "Short-Term Money Market Fund" in accordance with the Guidelines issued on 19 May 2010 (ref. CESR/10-049) on a common definition of European money market funds.

The Sub-Fund complies with all the requirements of this classification, and more particularly:

- the Weighted Average Life or WAL (weighted average life until the extinction date of the financial instruments) is maximum 120 days;
- the Weighted Average Maturity or WAM (weighted average maturity until the maturity date) is maximum 60 days;
- the Sub-Fund will limit investments in securities to those with a residual maturity which, at the date of subscription by the Sub-Fund, do not exceed 397 days;
- the Sub-Fund selects money market instruments or deposits which have been awarded one of the two highest available Short-Term credit ratings by one or several credit rating agency according to the Moody's and/or Standard & Poor's credit rating agency or, in case those agencies do not provide with such credit ratings for those money market instruments or those deposits, a quality equivalent internal rating as determined by the management company."

As a result, and in order to remain consistent with the above Short-Term Money Market Funds criteria, the following sentence has been removed from the investment policy of the absorbing sub-fund :

"Instruments or entities where deposits are made must be awarded at least a rating Baa3 (Moody's) or BBB- (S&P)."
Luxembourg, on 30 October 2012. *The Board of Directors.*

Référence de publication: 2012141981/755/83.

Davis Funds Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 49.537.

Shareholders are hereby kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of the Fund (the "Meeting") which will be held on *November 29, 2012* at 11.00 a.m. (Luxembourg Time) at the registered office of the Fund, to deliberate and vote on the following agenda:

Agenda:

1. Hearing of the report of the Board of Directors and the report of the authorised auditor of the Fund for the accounting year ended July 31, 2012.
2. Approval of the annual report incorporating the report of the Board of Directors, the authorised auditor's report and the audited financial statements of the Fund for the accounting year ended July 31, 2012.

3. Allocation of the results of the Company for the accounting year ended July 31, 2012.
4. Discharge to be granted to Messrs. Roger Becker, Kenneth C. Eich and Andrew A. Davis in relation to their activities as directors of the Fund for the accounting year ended July 31, 2012.
5. Re-election of Mr. Roger Becker as Director until the next annual general meeting of shareholders to be held in 2013.
6. Re-election of Mr. Kenneth C. Eich as Director until the next annual general meeting of shareholders to be held in 2013.
7. Re-election of Mr. Andrew A. Davis as Director until the next annual general meeting of shareholders to be held in 2013.
8. Re-election of Deloitte S.A. as authorised auditor until the next annual general meeting of shareholders to be held in 2013.
9. Any other business which may be properly brought before the Meeting.

Shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required and that decisions will be taken by a majority of the votes cast at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may vote at the Meeting by proxy. Proxy forms are available upon request at the registered office of Davis Funds Sicav.

We draw the attention of the Shareholders to the fact that, in accordance with article 26 (3) of the Luxembourg law of 17 December 2010 on undertakings for investment collective, the annual accounts, the original signed report of the authorised auditor together with the latest semi-annual report, prospectus and the KIIDS of Davis Funds Sicav are available at the registered office of the Company and a copy may be sent, on request, to their attention free of charge.

We highlight the fact that the annual accounts for the year ended July 31, 2012 will be also available by November 14, 2012 on the Davis website <http://davisfunds.com/sicav/literature/>.

By order of the Board of Directors .

Référence de publication: 2012145995/755/37.

Daleima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 42.508.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra mardi, le 4 décembre 2012 à 14 heures au siège social, 36, avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2011 et affectation du résultat
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
3. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2012144799/3560/15.

Rentainer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 74.597.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de notre société, qui se tiendra mardi, le 4 décembre 2012 à 14 heures au siège social, 36, avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg, et de voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels 2011 et affectation du résultat
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
3. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2012144802/3560/15.

FundSelect, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de FundSelect a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Feri Trust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012145621/8.

(120192200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2012.

Swiss Strategie, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Swiss Strategie a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LRI Invest S.A.

Référence de publication: 2012145779/8.

(120192201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2012.

Deutsche Aktien Total Return, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de Deutsche Aktien Total Return a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LRI Invest S.A.

Référence de publication: 2012145780/9.

(120192202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 novembre 2012.

AV Global OP, Fonds Commun de Placement.

Le règlement de gestion de AV Global OP modifié au 1^{er} Novembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Oppenheim Asset Management Services S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2012147892/10.

(120194641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2012.

Golden Bean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 23, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 172.667.

STATUTS

L'an deux mille douze, le vingt-trois octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Alfons SCHRAMER, commerçant, né à Bitbourg (Allemagne), le 28 janvier 1963, demeurant à D-54666 Irrel Buser Werg 8,

2.- Monsieur Felipe CARRILLO, ingénieur, né à Medellin (Colombie), le 17 janvier 1972, demeurant à L-8293 Keispelt, 13, Rue Pierre Dupong, et

3.- Monsieur Federico CARRILLO, scientifique politique, né à Aachen (Allemagne), le 29 avril 1980, demeurant à L-8293 Keispelt, 13, Rue Pierre Dupong.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er} . - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société à responsabilité limitée prend la dénomination de «Golden Bean S.à r.l.».

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un bar à café et de boissons non alcooliques avec toutes activités connexes, l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de café, de machines à café et de tous matériaux et produits de la branche.

La société a également pour objet toutes activités commerciales, en accord avec les dispositions de la loi du 9 juillet 2004, modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1988 concernant le droit d'établissement et réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société pourra effectuer toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Art. 4. Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. S'il y a plusieurs propriétaires d'une part sociale, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits afférents, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme étant à son égard, propriétaire de la part sociale. Il en sera de même en cas de conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier-gagiste.

Toutefois, les droits de vote attachés aux parts sociales grevées d'usufruit sont exercés par le seul usufruitier.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Entre associés toutefois, les parts sociales sont librement cessibles.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

La valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le non-exercice du droit de préemption entraîne de plein droit agrément de la proposition de cession initiale.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2012.

Libération de parts sociales

Les statuts ainsi arrêtés, les comparants ont souscrites les parts sociales comme suit:

1.- Monsieur Alfons SCHRAMER, préqualifié, cent soixante-sept parts sociales	167
2.- Monsieur Felipe CARRILLO, préqualifié, cent soixante-six parts sociales	166
3.- Monsieur Federico CARRILLO, préqualifié, cent soixante-sept parts sociales	167
Total: cinq cents parts sociales	500

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- L'adresse du siège social est établie à L-1333 Luxembourg, 23, rue Chimay.

2.- L'assemblée désigne comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Federico CARRILLO, scientifique politique, né à Aachen (Allemagne), le 29 avril 1980, demeurant à L-8293 Keispelt, 13, Rue Pierre Dupong.

3.- Le gérant unique dispose de tous pouvoirs d'engager et de représenter la société par sa seule signature.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Alfons SCHRAMER, Felipe CARRILLO, Federico CARRILLO, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 octobre 2012. Relation GRE/2012/4061. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 13 novembre 2012.

Référence de publication: 2012148294/123.

(120196013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2012.

Golden Bean S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 23, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 172.667.

—
Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2012.

Les soussignés:

1.- Monsieur Alfons SCHRAMER, commerçant, né à Bitbourg (Allemagne), le 28 janvier 1963, demeurant à D-54666 Irrel Buser Werg 8,

2.- Monsieur Felipe CARRILLO, ingénieur, né à Medellin (Colombie), le 17 janvier 1972, demeurant à L-8293 Keispelt, 13, Rue Pierre Dupong, et

3.- Monsieur Federico CARRILLO, scientifique politique, né à Aachen (Allemagne), le 29 avril 1980, demeurant à L-8293 Keispelt, 13, Rue Pierre Dupong,

agissant en leur qualité d'associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée «Golden Bean S.à r.l.» ayant son siège social à L-1333 Luxembourg, 23, rue Chimay, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 octobre 2012, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale nomme pour une durée indéterminée aux fonctions de gérants:

- Monsieur Alfons SCHRAMER, commerçant, né à Bitbourg (Allemagne), le 28 janvier 1963, demeurant à D-54666 Irrel Buser Werg 8, et

- Monsieur Federico CARRILLO, scientifique politique, né à Aachen (Allemagne), le 29 avril 1980, demeurant à L-8293 Keispelt, 13, Rue Pierre Dupong.

Deuxième résolution

L'assemblée générale confirme pour une durée indéterminée à la fonction de gérant:

Monsieur Felipe CARRILLO, ingénieur, né à Medellin (Colombie), le 17 janvier 1972, demeurant à L-8293 Keispelt, 13, Rue Pierre Dupong

Troisième résolution

L'assemblée générale fixe le nouveau pouvoir de signature pour les gérants comme suit:

Chaque gérant dispose de tous pouvoirs d'engager et de représenter la société par sa seule signature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alfons SCHRAMER / Felipe CARRILLO / Federico CARRILLO.

Référence de publication: 2012148295/35.

(120196013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2012.

Greengold European Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 172.674.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the eighth day of the month of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Bellflower, LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, with principal place of business at 600 Atlantic Avenue, Boston, Massachusetts, 02210, United States, registered under number 5227060 ("Bellflower"),

represented by Me Bob Scharfe, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 7 November 2012, hereto annexed.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a company which it forms:

Art. 1. Form, Name. There is hereby established among the subscribers of Securities and all those who may become owners of Securities hereafter a company in the form of a société anonyme under the name of "Greengold European Capital S.A." (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Securityholders adopted in the manner required for amendment of these Articles as prescribed in Article 20 hereof.

Art. 3. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio subject to any limitations and/or restrictions set out in these Articles. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, convertible bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the Board of Directors. Branches or other offices may be established either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 5. Shares and Parts Bénéficiaires.

5.1 Shares

The subscribed and issued share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euros (31,000.00 -EUR) represented by thirty-one (31) shares of a par value of one thousand Euro (1,000.00 -EUR) each.

The authorised capital of the Company is fixed at Euros eighty-three million and thirty-one thousand Euros (83,031,000.00 -EUR) consisting of additional eighty-three thousand (83,000) shares, each with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.00 -) each.

Any authorised but unissued shares shall lapse five (5) years after publication in the Mémorial of the notarial deed recording the shareholders' resolution on the authorised capital.

The Board of Directors or delegate(s) duly appointed by it may from time to time issue to existing Shareholders shares out of the authorised share capital at such times and on such terms and conditions, including issue price, as the Board of Directors or its delegate(s) may in its or their discretion resolve.

A capital increase within the limits of the authorised capital shall be recorded by a notarial deed, in accordance with Luxembourg law on commercial companies, at the request of the Board of Directors or its delegate(s) against presentation of the documents establishing the subscription and payments.

The capital of the Company may further be increased or reduced by a resolution of the Securityholders as prescribed in Article 20 hereof. The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by law.

5.2 Parts Bénéficiaires

The Company shall issue parts bénéficiaires ("Parts Bénéficiaires") to Greengold Asset Management AB in consideration for the management activities carried out for the benefit to the group of companies to which the Company belongs.

Ten (10) Parts Bénéficiaires will be issued to Greengold Asset Management AB on the day of the initial issuance of Shares. No additional Parts Bénéficiaires will be issued at any time unless specifically approved by the Securityholders.

The Parts Bénéficiaires shall have the rights provided for in the Articles.

The Company may redeem the Parts Bénéficiaires as provided for in Article 7.8.

Art. 6. Shares, Share Register. Shares will be in registered form only.

The Company shall consider the person in whose name the Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such shares.

The Shares shall be freely transferable.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the Shareholders on request. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board of Directors. Such certificates shall be signed by two Directors of the Company or by a delegate of the Board of Directors.

The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name one person as the owner of the Share. The Company has the right to suspend the exercise of rights attached to that Share until one person has been designated as the sole owner in relation to the Company.

Art. 7. Parts Bénéficiaires Rights.

7.1 Rights

The Parts Bénéficiaires shall not form part of the share capital of the Company and shall carry those rights set out in these Articles.

7.2 Form

The Parts Bénéficiaires shall be exclusively in registered form and the ownership of each Parts Bénéficiaire shall be established by inscription in the register of Parts Bénéficiaires (the "Register"). The Register shall constitute evidence of ownership of the Parts Bénéficiaires and the person whose name appears in the Register as a holder shall be treated as the owner of the Parts Bénéficiaires registered in his name.

7.3 Voting

Each Part Bénéficiaire will carry one vote at any general meeting of the Securityholders unless otherwise specified herein. At any general meeting the holders of the Shares and of the Parts Bénéficiaires shall vote as a separate class.

7.4 Parts Bénéficiaire Reserve

Each year 0,01 % of any profits shall be allocated to a reserve until such reserve amount reaches in the aggregate EUR 2,500 (the "Parts Bénéficiaires Reserve Amount") which shall only be distributable by a resolution of the Securityholders or at repurchase or redemption of the Parts Bénéficiaires; provided, however, that the Company may at any time elect to allocate to such reserve an amount equal to the Parts Bénéficiaires Reserve Amount.

7.5 No Transfer

Except as otherwise provided in these Articles and with the prior written consent of the Board of Directors and an approval granted by a resolution of the Securityholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles, Parts Bénéficiaires are not transferable; provided, however, that Holders of the Parts Bénéficiaires may transfer all of the Parts Bénéficiaires to any Shareholder without the consent of the Board of Directors and without the approval of the Securityholders.

7.6 No Pre-emption Rights

The Parts Bénéficiaires do not carry any pre-emptive rights.

7.7 No Further Rights

The Parts Bénéficiaires shall not carry any rights other than those provided for in these Articles.

7.8 Redemption of the Parts Bénéficiaires

The Company shall have the right to redeem the Parts Bénéficiaires by providing written notice to the holder(s) of the Parts Bénéficiaires that within one (1) Business Day (or such other time as the notice may specify, including, without limitation, immediately), all of the Parts Bénéficiaires shall be fully redeemed by the Company for a price equal to the Parts Bénéficiaires Reserve Amount. The decision by the Company to redeem the Parts Bénéficiaires may be taken by a majority of the Board of Directors including for the avoidance of doubt the vote of the Class A Director.

Art. 8. Meetings of Securityholders.

8.1 General

Any regularly constituted meeting of Securityholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company as well as the holders of the Parts Bénéficiaires. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

At any general meeting the holders of the Shares and the holders of the Parts Bénéficiaires shall vote as separate classes. The relevant majorities as required by law and/or these Articles for any resolution submitted to such general meeting will need to be obtained by each such class in order for such resolution to pass.

8.2 Quorum for General Meetings

Unless otherwise stated herein, no business shall be transacted at any general meeting unless Shareholders holding at least half of the Shares are present or represented (including by video conference or conference call or by way of similar means of communication allowing all persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another) at the time when the meeting proceeds to business. Any matters coming before the general meeting, including, without limitations, the matters referred to in Article 8.5, require the approval of holders holding (a) a majority of the Parts Bénéficiaires and (b) a majority of the Shares, voting as separate classes.

8.3 Voting

Each Share and each Parts Bénéficiaire is entitled to one vote. A Securityholder may act at any meeting of Securityholders by appointing another person as such Securityholder's proxy in writing (including in writing by electronic transmission, such as email or facsimile).

Any Securityholder may participate and vote in any meeting of Securityholders by video conference or conference call or by way of similar means of communication allowing all persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

Except as otherwise required by law or provided herein, resolutions at a meeting of Securityholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes cast (blank and invalid votes not being counted) of each class voting on such resolution. For the avoidance of doubt, in order for any resolution submitted to such meeting to pass, an affirmative vote will need to be obtained of the holders representing (i) a simple majority present at such meeting of the Parts Bénéficiaires and (ii) a simple majority present at such meeting of the Shares.

8.4 Bureau of the Meeting

Meetings shall be convened in accordance with the provisions set out by law. In case the entire issued share capital and all of the Parts Bénéficiaires are present, no convening notice is required for the meeting to be held and the proceedings at such general meeting shall be deemed valid.

The Securityholders' meeting shall be chaired by the chairman of the Board of Directors or in such person's absence by any other Director.

The chairman shall appoint a secretary. Scrutineers only need to be appointed if requested by a Securityholder attending the meeting or such Securityholder's proxy.

8.5 Matters Reserved for Securityholders' Meetings

The following matters are reserved for consideration of the Securityholders and in order for the Company to take any action in respect of any of these matters, the consent of the holders representing the relevant majority as provided by the Articles and applicable law of each class of Securityholders must first be obtained:

- 1) amendment of the Articles of the Company or any organization documents of any Subsidiary, except changes to the organizational documents of any Subsidiary implementing approved capital increases;
- 2) issue, redeem or repurchase any Shares or Parts Bénéficiaire;
- 3) create, authorize the creation of or issue, redeem or repurchase any securities of any Subsidiary except with respect to capital call increases of already existing securities or social parts;
- 4) create or authorize the creation of or issue any other security convertible into or exercisable for any equity security, having rights, preferences or privileges senior to or on parity with the Shares;
- 5) reclassify or amend the terms of the Parts Bénéficiaires, Shares or any other securities;
- 6) approve any change to the types of investments made pursuant to these Articles or the articles of any Subsidiary;
- 7) dissolve and liquidate the Company or to permit any Subsidiary to dissolve, liquidate or wind-up;
- 8) merge (fusion), divide (scission), spin-off, reorganize or otherwise change the capital structure of the Company or enter into any agreement to merge, divide, spin-off, reorganize or otherwise change the capital structure of the Company or permit any Subsidiary to merge, reverse merge, spin-off, reorganize or otherwise change their respective capital structures or enter into any agreement to merge, divide, spin-off, reorganize or otherwise change their respective capital structures, other than issuances of equity securities to existing holders of equity in such entities in the same proportion as they currently own equity in such entities;
- 9) split, reverse split or combine the Shares or the Parts Bénéficiaires or the securities of any Subsidiary;
- 10) pay or declare any dividend or make any distribution on the Shares;
- 11) appoint or remove the Company's accountants (réviseurs d'entreprise);
- 12) appoint and remove directors of the Company; and
- 13) declare or make any distribution of the Parts Bénéficiaires Reserve Amount.

Art. 9. Annual general meeting of Securityholders. The annual general meeting of Securityholders shall be held, in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the first Tuesday of the month of September in each year at 3.00 pm. If such day is not a Business Day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

Art. 10. Board of Directors. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of five members who need not be Securityholders, of which one shall be a Class A Director, one shall be a Class B Director and three shall be Class C Directors. The Class C Directors shall be resident in Luxembourg. The Class A Director shall be appointed by the general meeting of Securityholders from a list of candidates proposed by the Shareholder(s). The Class B Director shall be appointed by the general meeting of Securityholders from a list of candidates proposed by the holder(s) of the Parts Bénéficiaires. One of the Class C Directors shall be appointed by the general meeting of Securityholders from a list of candidates proposed by the Shareholder(s) and two of the Class C Directors shall be appointed by the general meeting of Securityholders from a list of candidates proposed by the holder(s) of the Parts Bénéficiaires.

The Directors shall be appointed by a resolution of Securityholders at a general meeting of Securityholders for a term not exceeding 6 years. The Directors shall hold office until they are removed, except as otherwise set forth herein. If no term is indicated in the relevant resolution, the Directors then appointed are appointed for a term of six years. The Directors shall be eligible for re-election.

Any Director may be removed with or without cause (*ad nutum*) and replaced at any time by a resolution of Securityholders taken at a general meeting of Securityholders.

In the event of a vacancy in the office of any Director because of death, retirement, removal or otherwise, the remaining Directors may in accordance with the provisions hereabove elect by way of co-optation by majority vote (and including necessarily the vote of the Class A Director), a Director to fill such vacancy until the next Securityholders' meeting, provided that the appointment shall, depending on the class of Director whose office is vacant, be made out of a slate of proposals made by the Shareholder or on its behalf, or by the holder of the Parts Bénéficiaires or on its behalf, as applicable, in accordance with the procedures for nominating Directors generally under these Articles. For the avoidance of doubt, it is not possible to fill a vacancy in the office of the Class A Director by way of co-optation pursuant to the preceding sentence and such vacancy shall be filled by a general meeting of the Securityholders in accordance with the procedures for electing a Class A Director as set forth in Article 10. Further, for so long as the office of the Class A Director is vacant, the Company may not take any action that pursuant to Article 13.2 requires the consent of the Class A Director.

Art. 11. Procedures for Meetings of the Board.

11.1 Chairman of the Board

The Board of Directors will choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board of Directors.

The Board of Directors shall meet upon call by the chairman or by two Directors at the place indicated in the notice of meeting and at least once each quarter of the year.

The chairman shall preside at all meetings of the Board of Directors, but in the chairman's absence the Board of Directors may appoint another chairman *pro tempore* by vote of the majority present or represented at any such meeting.

11.2 Notice of Meetings

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least five Business Days in advance of the hour set for such meeting, except (i) in case a meeting is adjourned for lack of quorum, in which case the relevant meeting shall be adjourned for five Business Days; and (ii) in circumstances of emergency, with the majority consent of the Directors, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Notice may be waived by the consent in writing (including in writing by electronic transmission, such as email or facsimile) of Directors constituting a quorum. No separate notice shall be required for meetings at which all the Directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

11.3 Proxies

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing (including in writing by electronic transmission, such as email or facsimile), another Director (irrespective of class) as his proxy.

11.4 Quorum

11.4.1 No business shall be transacted at any meeting of the Board of Directors unless a quorum is present at the time when the meeting proceeds to business and remains present during the transaction of business.

11.4.2 The quorum necessary for the transaction of the business of the Board of Directors shall be the presence of three Directors, at least one of which shall be the Class A Director.

11.4.3 Should such quorum not be constituted at any meeting, the relevant meeting shall be adjourned for five Business Days or to such other time at which a quorum is present.

11.5 Voting

11.5.1 All questions or resolutions arising at any meeting of the Board shall be decided by a simple majority vote of the Directors, provided, however, a question or resolution arising at any meeting of the Board on any Special Matter as set out in article 13.2, shall in order to be approved require the approval of the Class A Director.

11.5.2 On each question or resolution considered by the Board, each Director shall have one vote and, in the case of an equality of votes, no person, including (without limitation) the chairman, shall have a second or casting vote.

11.6 Conflict of interest

In the event that any Director of the Company may have any personal interest in any transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company (other than an interest arising by virtue of serving as a Director, officer or employee in the party contracting with the Company) and except where the decision of the Board of Directors relates to current operations entered into under normal conditions, such Director shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such Director's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

11.7 Meetings by Conference Calls

Any Director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

11.8 Resolutions in Writing

The Board of Directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing (including in writing by electronic transmission, such as email or facsimile). The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 12. Minutes of Meetings of the Board. The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman or, in the chairman's absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by two Directors.

Art. 13. Powers of the Board.

13.1 Subject to Article 8.5 hereof, the Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles (including, without limitation, by Article 8.5 hereof) to the general meeting of Securityholders fall within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to any member or members of the Board of Directors or otherwise in accordance with applicable law and these Articles. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13.2 The following decisions regarding the Company shall require the approval of a majority of the Directors, which majority must include the Class A Director:

- 1) adopt or amend any business plan or budget of the Company or of any Subsidiary;
- 2) sell or acquire any assets of the Company worth in excess of USD \$500,000 or permit any Subsidiary to sell or acquire any of their respective assets worth more than USD \$500,000, in each case, except as previously approved by the Company in a business plan or budget;
- 3) make or allow any Subsidiary to make any loans to or guarantee the indebtedness of any person;
- 4) with respect to funds that the Company has loaned to any Subsidiary, voluntarily amend or accelerate the maturity of any such indebtedness;
- 5) with respect to funds that any Subsidiary has loaned, voluntarily amend or accelerate the maturity of any such indebtedness;
- 6) encumber (whether through easements, mortgage agreements or other pledges) any of the assets of the Company or of any Subsidiary;
- 7) permit the Company or any Subsidiary to enter into any contract, lease or agreement with a duration exceeding one year or value in excess of USD \$500,000;
- 8) permit the Company or any Subsidiary to enter into any related party transaction with GreenGold Asset Management AB ("GreenGold"), any affiliate of GreenGold, or with any of Sorin Chioresco, Jonas Jacobsson, Aleksandra Holmlund, Urban Eriksson or Alexander Florea or any affiliate or family member of any of the foregoing or any other person so designated by the holders of a majority of the Shares as a related party of the Company or any Subsidiary;
- 9) permit the Company or any Subsidiary to hedge against changes in the relative values of currencies or commodities;
- 10) initiate any litigation or settle or resolve a claim, dispute or controversy involving the Company or any Subsidiary where the amount in dispute is in excess of USD \$100,000 or, if less than USD \$100,000 where the litigation, claim, dispute or controversy will have a material effect on the Company or the respective Subsidiary;
- 11) approval of any valuations of assets or property of the Company or any Subsidiary;
- 12) approve administrators, directors or representatives of any Subsidiary;
- 13) authorize the capital increase or decrease of shares or social parts of a Subsidiary and approve any amendment to the organization documents required by such increase;
- 14) subject to Article 7.5, provide any required consent to the assignment or transfer of any Parts Bénéficiaires, or to allow the assignment of any securities of any Subsidiary;
- 15) pay or declare any interim dividend or make any distribution or allow any Subsidiary to do such, or approve any distribution of proceeds from investments received by the Company, or permit any Subsidiary to do such;
- 16) authorize the establishment of additional Subsidiaries;
- 17) any other matter not otherwise specified herein which requires the Company to approve a matter as shareholder of a Subsidiary.
- 18) declare, authorize or pay any interim dividend;

19) create or authorize the creation of, or issue, or authorize the issuance of any debt security, or otherwise incur any indebtedness for borrowed money for the Company or any Subsidiary;

20) issue, reclassify, redeem, convert, retire or otherwise take any action with respect to any Preferred Equity Certificates ("PECs") that the Company may from time to time issue; and

21) appoint any person or persons as authorized signatories for the Company or any Subsidiary or revoke the authorization of any person or persons so authorized.

Art. 14. Directors' Indemnification. Every person who is, or has been, a Director or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him or her in connection with any claim, action, suit or proceeding which he or she becomes involved as a party or otherwise by virtue of his or her being or having been such Director or officer and against amounts paid or incurred by him or her in the settlement thereof, subject to the agreement of the Company of the terms of such settlement.

The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement, subject to the Company agreeing to the settlement, and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any Director or officer:

(i) against any liability to the Company or its Shareholders or holders of Parts Bénéficiaires by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his or her office;

(ii) with respect to any matter as to which he or she shall have been finally adjudicated not to have acted in good faith and not in the interest of the Company; or

(iii) in the event of a settlement, unless there has been a determination as it is apparent from the terms of such settlement that such Director or officer did not act in wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his or her office.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Director or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including Directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of an appropriate undertaking by or on behalf of the officer or Director, to repay such amount on demand if it is ultimately determined that he or she is not entitled to indemnification under this Article 14.

Art. 15. Binding Signatures. The Company will be bound by the joint signature of a Class A Director and either a Class B Director or a Class C Director or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors or delegated by the Class A Director and either the Class B Director or a Class C Director.

Art. 16. Auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or several supervisory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), or, where requested by the law, an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) who are appointed by the general meeting of Securityholders for a term not to exceed six years.

Art. 17. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of July of each year and shall terminate on the last day of June of the following year.

Art. 18. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10 %) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of Securityholders, upon recommendation of the Board of Directors, shall, subject to Article 8.5, determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare dividends on the Shares from time to time.

Subject to the conditions laid down by law, Article 8.5 and Article 13.2, interim dividends may be distributed upon decision of the Board of Directors.

The dividends declared may be paid in kind or in cash and in any currency selected by the Board of Directors and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors.

The Board of Directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid during five years cannot thereafter be claimed by the holder entitled thereto, shall be forfeited by such holder, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of the holders entitled thereto.

Art. 19. Dissolution and Liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by a resolution of Securityholders adopted in the manner required for the amendment of these Articles subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and the provisions of these Articles, including, without limitation, Article 8.5 and such resolution of such dissolution shall determine the liquidators' powers and their compensation. For the avoidance of doubt, any liquidation proceeds shall be reserved for the Shareholders. The holders of the Parts Bénéficiaires shall not be entitled to any amounts other than the Parts Bénéficiaires Reserve Amount.

Art. 20. Amendment of Articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of Securityholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and the provisions of these Articles, including, without limitation, Article 8.5.

Art. 21. Certain Definitions. The following words and expressions shall have the meaning given to them below:

"Articles"	Means these articles of association of Greengold European Capital S.A. as amended from time to time.
"Business Day"	Means any day (excluding Saturday or Sunday) on which banks in New York and Luxembourg are open for business generally.
"Class A Director"	Means the member of the Board of Directors of the Company appointed by the general meeting of Securityholders from a list of candidates proposed by the Shareholder(s).
"Class B Director"	Means a member of the Board of Directors of the Company appointed by the general meeting of Securityholders from a list of candidates proposed by the holder(s) the Parts Bénéficiaires.
"Class C Director"	Means a member of the Board of Directors of the Company appointed by the general meeting of Securityholders.
"Company"	Has the meaning set forth in Article 1.
"Director"	Means any member of the Board of Directors.
"Greengold"	Has the meaning set forth in Article 13.2(8).
"Law"	Means the Luxembourg law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time.
"Parts Bénéficiaires"	Has the meaning set forth in Article 5.2.
"Part Bénéficiaires Reserve Amount"	Has the meaning set forth in Article 7.4.
"PECs"	Has the meaning set forth in Article 13.2(20).
"Register"	Has the meaning set forth in Article 7.2.
"Securities"	Means the Shares and the Parts Bénéficiaires issued by the Company from time to time in accordance with these Articles.
"Securityholders"	Means the holders of the Securities.
"Shareholders"	Shall mean the holders of the Shares.
"Shares"	Shall mean the shares of the Company issued from time to time in accordance with these Articles.
"Special Matters"	Means the matters set out in article 13.2.
"Subsidiary"	Any participations or interests in Luxembourg or foreign companies held by the Company.
"USD"	Means the lawful currency of the United States of America or the equivalent in any other currency.

Art. 22. Governing law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first business year begins today and ends on 30 June 2013. The first annual general meeting will be held in 2013.

Subscription

The shares have been subscribed as follows:

Subscriber	Number of shares subscribed	Payment
Bellflower	31	EUR 31,000
Total:	31	EUR 31,000

The shares are fully paid up in cash, evidence of which was given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,400.-.

Statements

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Extraordinary decisions of the shareholder

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as having received due notice, has immediately proceeded to an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, it has passed the following resolutions.

First resolution

The following persons are appointed directors for a term ending at the annual general meeting to be held in 2018:

Name	Address	Class	Date of birth	City and country of birth
Luciana Aquino-Hagedorn	600 Atlantic Avenue, Boston, Massachusetts, USA 02210	Class A Director	18 June 1973	Buenos Aires, Argentina
Sorin Chiorescu	Box 7331, 10390, Stockholm, Sweden	Class B Director	11 February 1974	Suceava, Romania
René Beltjens	5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg	Class C Director	17 September 1961	Etterbeek, Belgium
Nathalie Dessoy	5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg	Class C Director	26 mai 1966	Dinant, Belgium
Florence Gérardy	5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg	Class C Director	16 February 1978	Verviers, Belgium

Second resolution

Has been appointed supervisory auditor (commissaire aux comptes) until the annual general meeting to be held in 2018:

Alter Domus Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 136477.

Third resolution

Has been appointed statutory auditor (réviseur d'entreprises) until the annual general meeting to be held in 2018:

PricewaterhouseCoopers, société coopérative, with registered office at 400, route d'Esch, L -1471 Luxembourg, registered with the Register of Trade and Companies of Luxembourg under number B 65477.

Fourth resolution

The registered office is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Fifth resolution

To issue ten (10) parts bénéficiaires to GreenGold Asset Management AB in accordance with article 5.2 of the articles of incorporation of the Company.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil douze, le huitième jour du mois de novembre,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Bellflower, LLC, une limited liability company constituée sous le droit de l'Etat de Delaware, Etats-Unis, ayant son siège social au 600 Atlantic Avenue, Boston, Massachusetts, 02210, Etats-Unis, immatriculée sous le numéro n°5227060 («Bellflower»),

représentée par Me Bob Scharfe, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg, suivant une procuration datée du 7 novembre 2012, qui restera annexée au présent acte.

Laquelle partie comparante, agissant ès-qualités, a requis le notaire soussigné d'établir ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'elle déclare constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Forme, Nom. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront Détenteurs de Titres par la suite une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de «Greengold European Capital S.A.» (ci-après dénommée la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissolue à tout moment par une résolution des Détenteurs de Titres adoptée tel que requise pour la modification de ces Statuts comme indiquée à l'article 20.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, d'instruments de dette ou d'autres titres de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille soumis à toute limitation et/ou restriction énoncée dans ces Statuts. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises et étrangères.

La Société peut emprunter par tout moyen et procéder à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée (y inclus verticalement ou horizontalement), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Le siège social peut être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration. Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis dans le Grand-Duché du Luxembourg soit ailleurs par résolution du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration détermine que des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée du siège social avec l'étranger se produisaient ou étaient à craindre, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise.

Art. 5. Capital - Actions et Parts Bénéficiaires.

5.1 Actions

Le capital social souscrit et émis est fixé à trente et un mille euros (31.000,00 -EUR) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille Euros (1.000, -EUR) chacune.

Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre-vingt-trois millions trente et un mille Euros (83.031.000. – EUR) représenté par quatre-vingt-trois mille (83.000) actions additionnelles d'une valeur de mille Euro (1.000 -EUR) chacune.

Toutes les actions autorisées, mais non émises, se prescrivent cinq (5) ans après la publication au Mémorial de l'acte notarié constatant la résolution des actionnaires sur le capital autorisé.

Le Conseil d'Administration ou ses délégués dûment nommés par le Conseil d'Administration peuvent de temps en temps émettre aux Actionnaires existants, des Actions dans les limites du capital autorisé, à des périodes et aux termes et conditions, y inclus le prix d'émission que le Conseil d'Administration ou ses délégués peuvent décider dans leur entière discrétion.

Une augmentation de capital dans les limites du capital autorisé devra être enregistrée par acte notarié conformément avec la Loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales à la demande du Conseil d'Administration ou de ses délégués contre présentation des documents démontrant la souscription et la paiement.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Détenteurs de Titres telle que prévue à l'article 20.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

5.2 Parts Bénéficiaires

Les parts bénéficiaires («Parts Bénéficiaires») seront émises en faveur de Greengold Asset Management AB en considération des activités de gestion effectuées au profit du groupe de sociétés auquel appartient la Société.

Le jour de l'émission initiale d'Actions, dix (10) Parts Bénéficiaires seront émises à Greengold Asset Management AB. Aucune Part Bénéficiaire additionnelle ne sera émise, sauf accord spécifique des Détenteur de Titres.

Les Parts Bénéficiaires ont les droits tels que prévus dans ces Statuts. La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Bénéficiaires comme prévu à l'article 7.8.

Art. 6. Actions, Registre d'Actions. Les Actions sont émises sous forme nominative uniquement.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les Actions seront enregistrées dans le registre des Actionnaires en tant que propriétaire de telles actions.

Les Actions seront librement transférables.

Sur demande, des certificats confirmant une telle inscription seront délivrés aux Actionnaires. Les certificats ainsi délivrés seront dans la forme et porteront les légendes et les numéros d'identification déterminés par le Conseil d'Administration. Les certificats seront signés par deux Administrateurs de la Société ou par une personne à qui un tel pouvoir a été délégué par le Conseil d'Administration.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action. Au cas où une Action sera détenue par plus d'une personne, les personnes réclamant la propriété de l'Action seront requises de nommer une personne en tant que propriétaire de l'Action. La Société a le droit de suspendre l'exercice des droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée en tant que seul propriétaire vis-à-vis de la Société.

Art. 7. Droits des Parts Bénéficiaires.

7.1 Droits

Les Parts Bénéficiaires ne feront pas partie du capital social de la Société et ne porteront que les droits prévus par les présents Statuts.

7.2 Forme

Les Parts Bénéficiaires sont exclusivement en forme nominative et la propriété de toute Part Bénéficiaire sera établie par inscription dans le registre des Parts Bénéficiaires (le «Registre»). Le Registre constitue la preuve de la propriété des Parts Bénéficiaires et la personne dont le nom apparaît dans le Registre en tant que détenteur sera traitée comme le propriétaire de la Part Bénéficiaire enregistrée à son nom.

7.3 Vote

Chaque Part Bénéficiaire portera un vote dans l'assemblée générale des Détenteurs de Titres, à moins qu'il n'en soit indiqué autrement dans les présents Statuts. Lors de chaque assemblée générale, les Détenteurs d'Actions et de Parts Bénéficiaires vont voter en classes distinctes.

7.4 Réserve Parts Bénéficiaires

Chaque année 0,01% des profits seront alloués à une réserve jusqu'à ce que le montant atteint EUR 2.500 (le «Montant de Réserve des Parts Bénéficiaires») qui sera seulement distribuable par une résolution des Porteurs de Titres ou au rachat ou remboursement des Parts Bénéficiaires; sous réserve toutefois que la Société peut à tout moment choisir d'attribuer à cette réserve un montant égal au Montant de Réserve Parts Bénéficiaires.

7.5 Pas de transfert

Sauf disposition contraire des présents Statuts, les Parts Bénéficiaires ne sont cessibles qu'avec accord écrit préalable du Conseil d'Administration et une approbation approuvée par les Détenteurs de Titres adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts; sous réserve toutefois, que les Détenteurs de Parts Bénéficiaires peuvent transférer toutes les Parts Bénéficiaires à tout Actionnaire sans le consentement du Conseil d'Administration et sans l'approbation des Détenteurs de Titres.

7.6 Pas de droits préférentiels

Les Parts Bénéficiaires ne porteront pas de droits préférentiels de souscription.

7.7. Pas de droits supplémentaires

Les Parts Bénéficiaires ne porteront aucun autre droit que ceux prévus par les présents Statuts.

7.8 Remboursement des Parts Bénéficiaires

La Société aura le droit de racheter les Parts Bénéficiaires en fournissant un avis écrit au Détenteur(s) des Parts Bénéficiaires au plus tard dans un délai d'un (1) Jour Ouvrable (ou à tout autre délai que l'avis stipule, y inclus, immédia-

tement), toutes les Parts Bénéficiaires doivent être entièrement rachetées par la Société à un prix égal au Montant de Réserve des Parts Bénéficiaires. La décision prise par la Société de racheter les Parts Bénéficiaires peut être prise à la majorité au Conseil d'Administration, qui doit inclure, afin d'éviter toute ambiguïté, le vote de l'Administrateur de Classe A.

Art. 8. Assemblée des Détenteurs de Titres.

8.1 Général

Toute assemblée des Détenteurs de Titres de la Société régulièrement constituée représente l'entier des Actionnaires de la Société ainsi que les Détenteurs des Parts Bénéficiaires. Elle a le pouvoir le plus large d'ordonner, d'exécuter ou de ratifier les actions relatives aux opérations de la Société.

Lors de toute assemblée générale, les Détenteurs d'Actions et les Détenteurs de Parts Bénéficiaires votent en tant que classes séparées. Les majorités requises par la loi et/ou ces Statuts pour toute résolution soumise à telle assemblée générale doivent être obtenues par chaque tell classe pour que cette résolution soit valable.

8.2 Quorum pour l'assemblée générale

Sauf disposition contraire dans ces Statuts, aucun point ne pourra être traité à une assemblée générale à moins que au moins la moitié des Actionnaires détenant au moins la moitié des Actions soit présente ou représentée (y inclus par vidéoconférence ou moyennant des moyens de communication similaires permettant aux personnes participant à l'assemblée d'entendre les autres et de communiquer avec les autres) au moment que l'assemblée procède à la transaction. Tout point soumis à l'assemblée générale, y compris, sans limitation, les points visés à l'article 8.5, nécessite l'approbation des Détenteurs détenant (a) une majorité des Parts Bénéficiaires et (b) une majorité des Actions, votant en tant que classes distinctes.

8.3 Vote

Chaque Action et chaque Part Bénéficiaire a droit à un vote. Un Détenteur de Titres peut agir à toute assemblée des Détenteurs de Titres en déterminant une autre personne comme son mandataire par écrit (y inclus par transmission électronique, tel que courrier électronique ou télécopie).

Tout Détenteur de Titres peut participer et voter dans toute assemblée des Détenteurs de Titres par vidéoconférence ou conférence téléphonique ou moyennant des moyens de communication similaires permettant aux personnes participant à l'assemblée d'entendre les autres et de communiquer avec les autres. La participation à, ou la tenue de, une assemblée moyennant ces moyens est équivalent à une participation en personne à une telle assemblée ou la tenue d'une assemblée en personne.

Sauf si prévu autrement par la loi ou les présents statuts, les décisions prises dans une assemblée des Détenteurs de Titres dûment convoquée seront adoptées valablement à la majorité simple des voix exprimées (les votes blancs et non valables ne seront pas comptés) pour chaque classe d'Actions votant sur cette résolution. Afin d'éviter toute ambiguïté pour passer toute résolution soumise à cette assemblée, un vote affirmatif devra être obtenu des Détenteurs représentant (i) une majorité simple des Parts Bénéficiaires présentes à cette assemblée et (ii) une majorité simple des Actions présentes à cette assemblée.

8.4 Bureau de l'Assemblée

Les assemblées sont convoquées conformément aux dispositions prévues par la loi. Dans le cas où tout le capital social émis et toutes les Parts Bénéficiaires sont présents, aucune convocation n'est requise pour l'assemblée qui aura lieu et les procédures de ces assemblées générales seront considérées comme étant valables.

L'assemblée des Détenteurs de Titres sera présidée par le président du Conseil d'Administration ou dans son absence par tout autre membre du Conseil d'Administration.

Le président nomme un secrétaire. Des scrutateurs ne sont désignés que si demandés par un Détenteur de Titres ou par son procuré.

8.5 Points réservés aux assemblées des Détenteurs de Titres

Les points suivants sont réservés pour considération par les Détenteurs des Titres et pour que la Société puisse agir à l'égard de tous ces points, le consentement des Détenteurs représentant la majorité pertinente prévue par les Statuts et les lois applicables pour chaque classe de Détenteurs de Titres doit d'abord être obtenu:

(1) modifier toute disposition des Statuts de la Société ou tout autre document organisationnel de toute Filiale, sauf pour les changements des documents organisationnels de toute Filiale qui met en application une augmentation de capital approuvée.

(2) émettre, rembourser ou racheter toutes Actions ou Parts Bénéficiaires;

(3) créer, autoriser la création de ou émettre, rembourser ou racheter tout Titre de toute Filiale, sauf concernant une augmentation d'appel de fonds de titres ou parts sociales existants;

(4) créer ou autoriser la création ou l'émission de tout autre titre convertible en ou exerçable pour tout titre de participation ayant des droits, préférences ou privilèges seniors ou paritaires aux Actions;

(5) reclasser ou modifier les conditions des Parts Bénéficiaires, Actions ou tout autre titre;

(6) approuver tout changement des types d'investissement faits en vertu des présents Statuts ou des statuts d'une Filiale;

- (7) dissoudre et liquider la Société ou permettre à toute Filiale de se dissoudre ou se liquider;
- (8) fusionner, scinder, réorganiser ou autrement de changer la structure du capital de la Société ou conclure un accord afin de fusionner, scinder, réorganiser ou autrement de changer la structure du capital de la Société ou permettre à toute Filiale de fusionner, scinder, réorganiser ou autrement de changer sa structure de capital respective ou de conclure un accord afin de fusionner, scinder, réorganiser ou autrement de changer sa structure de capital respective, autre que les émissions de Titres de participation à des détenteurs de participation existants dans de telles entités dans la même proportion qu'ils possèdent actuellement dans de telles entités;
- (9) diviser, regrouper ou combiner les Actions ou les Parts Bénéficiaires ainsi que les valeurs mobilières de Filiales;
- (10) payer ou déclarer des dividendes ou faire une distribution sur toute Action;
- (11) nommer ou révoquer les comptables de la Société (réviseurs d'entreprise);
- (12) nommer ou révoquer les administrateurs de la Société; et
- (13) déclarer ou procéder à une distribution du Montant de Réserve des Parts Bénéficiaires.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des Détenteurs de Titres. L'assemblée générale annuelle des Détenteurs de Titres doit avoir lieu, conformément à la loi Luxembourgeoise, au siège social de la Société, ou en tout autre lieu à Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée générale annuelle, le premier mardi du mois de septembre de chaque année à 15.00 heures.

Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle sera tenue le Jour Ouvrable qui suit.

Art. 10. Conseil d'Administration. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres, qui ne doivent pas être des Détenteurs de Titres, parmi lesquels un sera Administrateur de Classe A, un sera un administrateur de Classe B et trois seront Administrateur de Classe C. Les administrateurs de catégorie C doivent être des résidents au Luxembourg. L'Administrateur de Classe A est nommé par l'assemblée générale des Détenteurs de Titres d'une liste de candidats proposée par le(s) Actionnaire(s). Un des Administrateurs de Classe B est nommé par l'assemblée générale des Détenteurs de Titres d'une liste de candidats proposée par les Détenteurs des Parts Bénéficiaires. Un Administrateur de Classe C sera nommé par l'assemblée générale des Détenteurs de Titres à partir d'une liste proposée par les Actionnaires et deux Administrateurs de Classe C seront nommés à partir d'une liste présentée par les Détenteurs des Parts Bénéficiaires. Les Administrateurs sont nommés par une résolution des Détenteurs de Titres, qui statue à la majorité simple des Titres présents ou représentés votant pour une période qui n'excède pas six ans. Ils resteront nommés jusqu'à ce qu'ils sont révoqués, sauf stipulation contraire dans ces Statuts. Si aucun terme n'est indiqué dans la résolution respective, les Administrateurs ainsi nommés sont nommés pour une période de six ans. Les Administrateurs sont rééligibles.

Chaque Administrateur peut être révoqué avec ou sans motifs (ad nutum), et remplacé à tout moment par une résolution des Détenteurs des Titres prise lors d'une assemblée générale des Détenteurs de Titres.

Si le siège d'un Administrateur vient à être déclaré vacant du fait du décès, du départ en retraite, de la révocation de son titulaire ou autrement, les autres Administrateurs pourront nommer conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus moyennant une cooptation statuant à la majorité simple (mais y compris nécessairement l'approbation d'un Administrateur de Classe A) un Administrateur qui comblera cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des Détenteurs de Titres, sous réserve que la nomination se fait, dépendant de la classe de l'Administrateur dont le siège est vacant, à partir de plusieurs propositions faites par les Actionnaires ou dans leur nom, ou par les détenteurs des parts bénéficiaires ou dans leur nom, tel que pertinent, conformément aux procédures de nomination des Administrateurs sous les présents Statuts. Afin d'éviter toute ambiguïté, conformément à la phrase précédente, il n'est pas possible de pourvoir un poste vacant d'un Administrateur de Classe A par voie de cooptation. Le poste devrait être pourvu par une assemblée générale des Détenteurs de Titres conformément aux procédures énoncées dans les Statuts. En outre, pendant que le poste d'un Administrateur de Classe A est vacant, la Société ne peut prendre aucune décision qui d'après l'article 13.2 exige le consentement d'un l'Administrateur de Classe A.

Art. 11. Gérance de la Société.

11.1 Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président. Le Conseil d'Administration peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Administrateur, qui sera responsable de la conversation des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit sur demande du président ou de deux Administrateurs à l'endroit indiqué dans la convocation et au moins une fois par trimestre

Le président préside toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais, en son absence, le Conseil d'Administration peut nommer un autre président pro tempore par vote de la majorité présente ou représentée à une telle réunion.

11.2. Convocation aux réunions

Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées moyennant avis de convocation écrit donné au moins cinq jours Ouvrables avant l'heure prévue pour une telle réunion, sauf (i) si la réunion a été reportée pour manque de quorum, auquel cas la réunion en question sera reportée à cinq Jours Ouvrables; et (ii) en cas d'urgence, avec le consentement de la majorité des Administrateurs, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation.

Peut être renoncé à la convocation par consentement écrit (y compris, sans limitation, par voie électronique tel que courrier électronique ou télécopie) d'un nombre d'Administrateurs constituant le quorum. Aucune convocation séparée ne sera requise pour une réunion à laquelle tous les Administrateurs sont présents ou représentés et ont déclaré qu'ils ont eu connaissance de l'agenda ainsi que pour une réunion individuelle tenue à l'heure et l'endroit prescrit dans une annexe préalablement adoptée par une résolution du Conseil d'Administration.

11.3 Procurations

Tout Administrateur peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en nommant par écrit (y compris, sans limitation, par voie électronique tel que courrier électronique ou télécopie) un autre Administrateur (quelle que soit la classe) comme son mandataire.

11.4 Quorum

11.4.1 Aucune transaction ne sera conclue à une réunion du Conseil d'Administration à moins qu'un quorum soit présent au moment où la réunion procède à la transaction et reste présent pendant la transaction.

11.4.2 Le quorum nécessaire pour la transaction du Conseil d'Administration sera la présence de trois Administrateurs, dont au moins un doit être Administrateur de Classe A.

11.4.3 Si un quorum n'est pas constitué à une réunion, la réunion en question sera reportée à cinq Jours Ouvrables ou à tout autre moment où un quorum est présent.

11.5 Vote

11.5.1 Toutes questions ou résolutions émanant lors d'une réunion du Conseil d'Administration sont prises à majorité simple des Administrateurs, sous réserve que pour une question ou résolution émanant lors d'une réunion du Conseil d'Administration sur un Point Spécial tel que défini à l'article 13.2, l'approbation de l'Administrateur de Classe A sera requise.

11.5.2 Pour chaque question ou résolution, chaque Administrateur a un vote et, en cas d'égalité de votes, aucune personne, le président (sans limitation) inclus, n'aura une deuxième voix ou voix prépondérante.

11.6 Conflit d'intérêt

Au cas où un Administrateur de la Société pourrait avoir un intérêt personnel en une transaction soumise à l'approbation du Conseil d'Administration qui est en conflit avec celui de la Société (autre qu'un intérêt qui surgit en vertu de ses fonctions en tant que directeur préposé ou employé dans la partie contractant avec la Société) et sauf où la décision du Conseil d'Administration est en relation avec les opérations courantes fait en conditions normales, l'Administrateur doit avertir le Conseil d'Administration d'un tel intérêt personnel et ne doit pas considérer ou voter une telle transaction, et la prochaine réunion qui succède sera informée de l'intérêt de l'Administrateur.

11.7 Réunions tenues par conférence téléphonique

Tout Administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes avec les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne.

11.8 Résolutions par écrit

Le Conseil d'Administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, (y compris, sans limitation, par voie électronique tel que courrier électronique ou télécopie). L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la résolution intervenue.

Art. 12. Procès-verbaux des Réunions du Conseil. Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé cette réunion.

Toute copie ou tout extrait de ces procès-verbaux produits lors d'une procédure judiciaire ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou deux Administrateurs.

Art. 13. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

13.1 Sous réserve de l'article 8.5, le Conseil d'Administration a le pouvoir le plus large de faire tout acte d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tout pouvoir qui n'est pas expressément réservé par la loi ou par les présents Statuts (y compris, sans limitation, par l'Article 8.5) à l'assemblée générale des Détenteurs de Titres est de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs d'exécuter la gérance quotidienne de la Société et la représentation de la Société pour une telle gérance à un membre du Conseil d'Administration ou autrement conformément à la loi applicable et les présents statuts. Il peut également conférer tout pouvoir et mandat spécial à toute personne qui n'a pas besoin d'être Administrateur, nommer et licencier tout préposé et employé et fixer leurs émoluments.

13.2 Les décisions suivantes concernant la Société requièrent l'approbation à la majorité des Administrateurs, qui doit inclure nécessairement l'Administrateur de Classe A:

- 1) adopter ou modifier tout plan d'affaires ou le budget de la Société ou d'une Filiale;

2) vendre ou acquérir les actifs de la Société d'une valeur supérieure à USD \$500.000 ou permettre de vendre ou d'acquérir tout actif respectif d'une valeur de plus de USD \$500.000, dans chaque cas, sauf dans les cas précédemment confirmée par l'entreprise dans un plan d'affaires ou budget;

3) accorder ou permettre à une Filiale de faire des prêts ou garantir l'endettement de toute personne;

4) concernant les fonds que la Société a prêté à toute Filiale, modifier ou accélérer volontairement l'échéance de toute endettement;

5) concernant les fonds que toute Filiale a prêté, accélérer volontairement l'échéance de toute endettement;

6) affecter (que ce soit par des servitudes, des crédits hypothécaires ou autres nantissements) les avoirs de la Société ou de toute Filiale;

7) permettre à la Société ou toute Filiale d'entrer dans tout contrat ou bail excédant une durée d'un an or une valeur supérieure à USD \$500.000;

8) permettre à la Société ou toute Filiale d'entrer dans toute opération entre apparentés avec GreenGold Asset Management AB («GreenGold»), tout associé de GreenGold, ou avec l'un de Sorin Chioresco, Jonas Jacobsson, Aleksandra Holmlund, Urban Eriksson or Alexandra Florea ou tout associé ou membre de famille d'un des précédents ou toute personne désignée par les détenteurs de la majorité des Actions comme partie liée à la Société ou toute Filiale;

9) permettre à la Société ou toute Filiale de se protéger contre des variations des valeurs relatives aux devises ou matières premières;

10) engager tout litige ou régler toute revendication, dispute ou controverse impliquant la Société ou toute Filiale dans lequel le montant du litige est supérieur à \$100.000 (ou à l'équivalent d'une autre devise que le dollar des Etats-Unis) ou, s'il est inférieur à \$100.000 (ou à l'équivalent d'une autre devise que le dollar des Etats-Unis) que le litige, la revendication, la dispute ou la controverse aura un effet matériel pour la Société ou la Filiale concernée;

11) approuver de toute évaluation d'avoirs ou de propriété de la Société ou de toute Filiale;

12) approuver tout administrateur, administrateur-général ou représentants de toute Filiale;

13) approuver les augmentations ou diminutions d'actions ou parts sociales d'une Filiale et approuver tout changement des documents organisationnels requis pour cette augmentation;

14) donner tout consentement requis à la cession ou transfert de Parts Bénéficiaires, ou permettre la cession de titres de toute Filiale sous réserve de l'article 7.5;

15) payer ou déclarer tout acompte sur dividende ou faire toute distribution or permettre à toute Filiale de faire en sorte ou approuver toute distribution de recettes d'investissements reçus par la Société ou permettre à toute Filiale de faire en sorte;

16) autoriser l'établissement de Filiales supplémentaires;

17) toute autre question non-spécifiée dans ces Statuts qui requiert la Société d'approuver celle-ci en tant qu'actionnaire d'une Filiale;

18) déclarer, autoriser ou payer tout acompte sur dividende;

19) créer ou autoriser toute création de, ou émettre, ou autoriser toute émission de tout Titre de créance ou autrement encourir une dette pour de l'argent emprunté pour la Société ou toute Filiale;

20) émettre, reclasser, repayer, convertir, retirer ou autrement prendre toute action en relation avec des Preferred Equity Certificates («PECs») que la Société émet de temps en temps; et

21) désigner toute personne ou toutes les personnes en tant que signataire autorisé pour le compte de la Société ou Filiale ou révoquer l'autorisation de toute ou de toutes les personnes ainsi autorisées.

Art. 14. Indemnisation des Administrateurs. Toute personne qui est, ou a été, un Administrateur ou un fondé de pouvoir de la Société, sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour la responsabilité et toutes les dépenses raisonnables supportées ou payées par celui-ci en relation avec une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire dans laquelle elle est impliquée en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il est ou a été Administrateur ou fondé de pouvoir et il sera également indemnisé pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus, dépendant de l'agrément de la Société des conditions d'un tel paiement.

Les termes «prétention», «action», «poursuite» ou «procédure judiciaire» s'appliqueront à toute prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuels ou possibles et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront sans limitation les honoraires d'avocat, les coûts, jugements, montants payés en vertu d'une transaction, sous réserve que la société a agréé le paiement, et autres montants dus par la Société.

Aucune indemnisation ne sera due à un Administrateur ou à un fondé de pouvoir:

(i) en cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses actionnaires ou des détenteurs de parts bénéficiaires en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

(ii) pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) en cas de transaction, à moins qu'il n'y avait une détermination résultant des stipulations d'une telle transaction que l'Administrateur ou le fondé de pouvoir n'a pas agi en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction.

Le droit d'être indemnisé tel que prévu par le présent article appartient à chaque Administrateur et n'affectera pas tout autre droit dont un Administrateur ou fondé de pouvoir pourrait bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être Administrateur ou fondé de pouvoir et se transmettra aux héritiers, exécuteurs testamentaires et Administrateurs de cette personne. Les dispositions de cet article n'affecteront aucun droit à l'indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, en ce les Administrateurs et fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses supportées en relation avec la préparation d'une défense et la représentation dans le cadre d'une prétention, action, poursuite ou procédure judiciaire telles que décrites dans cet article seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement approprié par ou pour compte du fondé de pouvoir ou l'Administrateur de ce rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'aurait pas eu droit à une indemnisation conformément à cet Article 14.

Art. 15. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature conjointe d'un Administrateur de Classe A et soit d'un Administrateur de Classe B ou de Classe C ou par la signature conjointe ou seule de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été délégués par le Conseil d'Administration ou déléguée par une Administrateur de Classe A et soit un Administrateur de Classe B ou de Classe C.

Art. 16. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes ou, si requis par la loi, par un réviseur d'entreprises agréé, qui seront nommés par le Conseil d'Administration pour une durée n'excédant pas six ans.

Art. 17. Année comptable. L'année comptable de la Société commence le 1^{er} jour du mois de juillet de chaque année et se termine le dernier jour du mois de juin de l'année suivante.

Art. 18. Répartition des bénéfices. Il est prélevé annuellement sur le bénéfice net de la Société cinq pour cent (5%) qui sont affectés à la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve a atteint de dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des Détenteurs de Titres, suite à la recommandation du Conseil d'Administration, déterminera comment, conformément à l'Article 8.5, il sera disposés de soldes du bénéfice annuel net et il déclarera les dividendes de temps en temps.

Des acomptes sur dividendes pourront être distribués sous réserve de conformité au droit en vigueur et à l'Article 8.5 et à l'Article 13.2, suite à une décision du Conseil d'Administration.

Les dividendes déclarés devront être payés dans toute devise sélectionnée par le Conseil d'Administration et peuvent être payés en tout lieu et à toute date fixée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration pourra faire une détermination finale du taux d'échange applicable afin d'échanger les dividendes dans la monnaie de leur paiement.

Un dividende déclaré mais impayé pendant cinq ans ne peut être réclamé par le détenteur intitulé, le détenteur sera déchu de son droit et le dividende revient à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur des dividendes déclarés mais non réclamés et qui sont détenus par la Société ou au nom des détenteurs y ayant droit.

Art. 19. Dissolution et Liquidation. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui pourront être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par l'assemblée des Actionnaires adoptée dans la manière nécessaire pour la modification des Statuts en conformité avec le quorum et les conditions de vote tel qu'énoncées par la loi luxembourgeoise et les stipulations de ces Statuts, y inclus, l'Article 8.5 et la résolution de dissolution déterminera les pouvoirs des liquidateurs et leur rémunération. Pour éviter toute ambiguïté, tout profit de liquidation sera réservé aux Actionnaires. Les Détenteurs de Parts Bénéficiaires n'auront pas droit à un montant autre que le Montant de Réserve Parts Bénéficiaires.

Art. 20. Modification des Statuts. Les Statuts pourront être modifiés de temps en temps par une assemblée des Détenteurs de Titres, conformément aux exigences en matière de quorum et de droit de vote prévus par les lois du Luxembourg et les dispositions des présents Statuts, y compris, sans limitation, Article 8.5.

Art. 21. Certaines définitions. Les mots et expressions suivants ont la signification mentionnée ci-dessous:

- | | |
|-----------------|--|
| «Statuts» | signifie les présents Statuts de Greengold European Capital SA tels que modifiés de temps en temps. |
| «Jour Ouvrable» | tout jour (sauf samedi et dimanche) auquel les banques à New York et au Luxembourg sont ouvertes généralement. |

«Administrateur de Classe A»	signifie le membre du Conseil d'Administration de la Société nommé par l'assemblée générale des Détenteurs de Titres à partir d'une liste de candidats proposés par les Actionnaires.
«Administrateur de Classe B»	signifie un membre du Conseil d'Administration de la Société nommé par l'assemblée générale des Détenteurs de Titres à partir d'une liste de candidats proposés par le (s) Détenteurs des Parts Bénéficiaires.
«Administrateur de Classe C»	signifie un membre du Conseil d'Administration nommé par l'assemblée générale des Détenteurs de Titres.
«Société»	A la signification telle que donnée à l'Article 1.
«Administrateur»	signifie tout membre du Conseil d'Administration.
«Greengold»	A la signification telle que donnée à l'Article 13.2 (9).
«Loi»	signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps en temps.
«Parts Bénéficiaires»	A la signification telle que donnée à l'Article 5.2.
«Montant de Réserve des Parts Bénéficiaires»	A la signification telle que donnée à l'Article 7.4.
«PECs»	A la signification telle que donnée à l'Article 13.2 (20).
«Registre»	A la signification telle que donnée à l'Article 7.2.
«Titres»	signifie les Actions et les Parts Bénéficiaires émis de temps à autre par la Société conformément aux présents Statuts.
«Détenteurs de Titres»	signifie les détenteurs de Titres.
«Actionnaires»	signifie les détenteurs d'Actions.
«Actions»	signifie les actions émises de temps à autre par la Société conformément aux présents Statuts.
«Point Spécial»	signifie les points énoncés à l'article 13.2.
«Filiale»	Toute participation ou tout intérêt au Luxembourg ou dans des sociétés étrangères détenu par la Société.
«USD»	Signifie la devise légale des Etats-Unis d'Amérique ou l'équivalent dans une autre devise

Art. 22. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour des présentes et se termine le 30 juin 2013.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2013.

Souscription

Les actions ont été souscrites de la manière suivante:

Souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Paiement
Bellflower	31	EUR 31.000
Total:	31	EUR 31.000

Les actions sont entièrement libérées, preuve du paiement a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société relatifs à cet acte sont estimés à EUR 1.400,-.

Confirmations

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

Décisions extraordinaires de l'actionnaire

Après avoir vérifié que la Société a été valablement constituée, l'actionnaire unique a immédiatement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les personnes suivantes sont nommées administrateurs, dont les mandats expireront après l'assemblée générale de 2018:

Nom	Adresse	Classe	Date de naissance	Lieu et pays de naissance
Luciana Aquino-Hagedorn	600 Atlantic Avenue, Boston, Massachusetts, USA 02210	Administrateur de Classe A	18 juin 1973	Buenos Aires, Argentine
Sorin Chiorescu	Box 7331, 10390, Stockholm, Sweden	Administrateur de Classe B	11 février 1974	Suceava, Roumanie
René Beltjens	5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg	Administrateur de Classe C	17 septembre 1961	Etterbeek, Belgique
Nathalie Dessoy	5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg	Administrateur de Classe C	26 mai 1966	Dinant, Belgique
Florence Gérardy	5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg	Administrateur de Classe C	16 février 1978	Verviers, Belgique

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale de 2018:

Alter Domus Luxembourg S.à r.l., société à responsabilité limitée, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136477.

Troisième résolution

Est nommé réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'assemblée générale de 2018:

PricewaterhouseCoopers, société coopérative, avec siège social à 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477.

Quatrième résolution

Le siège social est fixé à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Cinquième résolution

D'émettre dix (10) parts bénéficiaires à GreenGold Asset Management AB en conformité avec l'article 5.2 des Statuts de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, connue du notaire par son nom, prénom, état civil et demeure, la partie comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: B. SCHARFE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 novembre 2011. Relation: LAC/2012/53068. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 novembre 2012.

Référence de publication: 2012148977/947.

(120196132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2012.

Symbolinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 123.683.

Il résulte de la Résolution de l'actionnaire unique datée du 23 octobre 2012 que:

- MOTHERWELL SERVICES LIMITED, immatriculée sous le n° 2007618 auprès du Registre de Commerce Companies House, avec siège social à Suite 3, 54-56 Marylebone Lane, Londres W1U 2NU, Royaume-Uni, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, avec mission à partir des comptes au 31 décembre 2011, pour une période statutaire de

six ans, en remplacement de CHESTER-CLARK Limited, démissionnaire; son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2018;

- les mandats des administrateurs sortants:

* M. Dario COLOMBO, Président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué, avec adresse professionnelle au 39, Via Clemente Maraini, CH-6902 Lugano;

* M. Fernand HEIM, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

* M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2018.

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration tenue par voie circulaire datée du 23 octobre 2012, M. Dario COLOMBO, a également été reconduit dans sa fonction d'administrateur-délégué jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme
SG AUDIT Sàrl

Référence de publication: 2012139823/26.

(120184662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Moba Finance & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 112.331.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012138130/10.

(120181882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Motorcycle Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 61.523.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale, tenue en date du 22 mai 2012,

- qu'est élu au poste de commissaire aux comptes, en remplacement de EWA REVISION S.A., son mandat se terminant lors de l'année 2015:

* FIRELUX S.A.

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 84 589 avec siège social au 45 Avenue J.F. Kennedy L – 9053 Ettelbrück

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012138140/16.

(120182128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Retail Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 94.093.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2012.

Référence de publication: 2012138244/10.

(120181960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Solutions Graphiques Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8279 Holzem, 28, route de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 79.088.

L'adresse professionnelle du Gérant Monsieur Nicolas Adami est 28, route de Capellen, 8279 HOLZEM, Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Holzem, le 22/10/2012.

Nicolas ADAMI

Gérant

Référence de publication: 2012138294/12.

(120181967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Blumenthal Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 88.935.

—
Résolution 1.

Cession de parts sociales

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Finance cède 99 parts sociales de la société Blumenthal Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD,

Et

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Management cède 1 part sociale de la société Blumenthal Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD.

Suite à ces 2 cessions, Stichting Administratiekantoor DUAD détient 100% des parts sociales (100 parts sociales) de la société Blumenthal Investholding Sàrl.

Résolution 2.

Changement d'administrateur/Gérant

Est révoqué le mandat de Monsieur Jan Herman van Leuvenheim en tant que gérant unique avec effet immédiat;

Sont confirmées les nominations de M. Rob Drieduite et M. Gerard Ossevoort en tant que nouveaux gérants, les deux avec adresse professionnelle, 6, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Résolution 3.

Changement d'adresse siège social

Le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 6, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg à partir du 1^{er} septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2012139227/28.

(120184528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Someplanta Corp., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 41.404.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012138297/9.

(120182733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Deutschland Property Partners, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 169.287.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 18 octobre 2012.

En date du 18 octobre 2012 l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de révoquer les mandats de Antje Lubitz, Johanna van Oort et Joost Tulkens en tant que gérant de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer Antje Lubitz, manager, née le 14 janvier 1973 à Berlin en Allemagne, demeurant à Helgolandstrasse 7, D-15732 Schulzendorf, Allemagne, en tant que gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

- de nommer Johanna van Oort, directrice, née le 28 février 1967 à Groningen aux Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg en tant que gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

- de nommer Joost Tulkens, directeur, né le 26 avril 1973, à Someren aux Pays-Bas, demeurant professionnellement au 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg en tant que gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérant de classe A:

- Antje Lubitz

Gérants de classe B:

- Johanna Van Oort

- Joost Tulkens

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2012.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012140063/31.

(120184818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2012.

Sopimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2C, Z.I. In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 97.567.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2012

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2011, tenue extraordinairement le 5 octobre 2012, que la démission de Monsieur Louis JEUSETTE, administrateur demeurant à 4053 Embourg, 87, rue Pierre Henvard, Belgique, a été acceptée par l'assemblée et que Monsieur Bernard RISACK, employé privé, demeurant à 6780 Messancy, 16, rue de la clinique, Belgique, a été nommé avec effet immédiat en qualité d'administrateur de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Luxembourg, le 22 octobre 2012.

Référence de publication: 2012138298/14.

(120182013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Accessible Luxury Holdings 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.526.

EXTRAIT

Les actionnaires de la Société ont décidé en date du 17 septembre 2012:

- de renouveler les mandats d'administrateurs A de Madame Virginie Boussard et de Monsieur John Mowinckel, dont les mandats expireront après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015;

- de renouveler les mandats d'administrateurs B de Messieurs Simon Bodjanski, Giovanni Bonandini et Gustave Stoffel, dont les mandats expireront après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015;
- d'accepter la démission de Monsieur Michel Thill comme administrateur A de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Eckart Vogler, né le 24 octobre 1970 à Brême (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, comme administrateur A de la Société, avec un mandat expirant après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015; et
- de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de KPMG Audit dont le mandat expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2015.

Signature
Administrateur A

Référence de publication: 2012139123/21.

(120183839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Trigatti Façades S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 3, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 43.051.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES
B.P. 1832 L-1018 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2012138344/12.

(120182507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Triplewell S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 97.606.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 23 octobre 2012.

Référence de publication: 2012138345/10.

(120182774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

USG Innotiv S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 18, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 50.862.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement au siège de la société, en date du 30/07/2012 à 14.00 heures.

L'Assemblée Générale décide de transférer, à partir du 1^{er} Août 2012, le siège social de la société au 18, rue Glesener L-1630 Luxembourg.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie sincère et conforme
DE JONG Eric / GUIRAUD Olivier
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012138347/15.

(120181970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

WhiteWave European Partners, S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.207.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des décisions prises lors de la réunion des associés tenue le 4 octobre 2012.

Les Associés ont décidé de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

Les Associés ont décidé que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Memorial C, à l'adresse suivante: 1 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Fides (Luxembourg) S.A.

Signatures

Liquidateur

Référence de publication: 2012138372/17.

(120181793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Fieldstone Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 13.840,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.881.

—
In the year two thousand and twelve, on the seventeenth of October.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Fieldstone Capital Holdings Limited, established and with registered office at Harney Westwood & Riegels, Craigmuir Chambers, Road Town Tortola, British Virgin Islands, inscribed in the Company House under Number 570640,

here represented by Mrs. Sonia BELKHIRI, lawyer with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Sandton (South Africa), on August 1st, 2012;

2) Mrs Indira FRANCIS, having its private address at 68 Marle Street, Bramley North, South Africa, here represented by Mrs. Sonia BELKHIRI, prenamed, by virtue of a proxy given in Sandton (South Africa), on August 1st, 2012;

3) Mr Jonathan Mark BERMAN, having its private address at 17 Epping Road, Forest Town, Johannesburg, South Africa, here represented by Mrs. Sonia BELKHIRI, prenamed, by virtue of a proxy given in Johannesburg (South Africa), on August 1st, 2012;

4) Mr Clarence OELOFSE, having its private address at 56 Bogey Street, Waterkloof Heights, Pretoria, South Africa, here represented by Mrs. Sonia BELKHIRI, prenamed, by virtue of a proxy given in Sandton (South Africa), on August 1st, 2012;

5) Mr John TAYLOR, having its private address at 3 Riviera Mansions, 5 Main avenue, Riviera, Johannesburg, South Africa,

here represented by Mrs. Sonia BELKHIRI, prenamed, by virtue of a proxy given in Sandton (South Africa), on August 1st, 2012.

Said proxies with substitution, after signature "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to record the following:

I. They are together with Mrs Kalipa Mizz MTATI, not present neither represented at the present meeting, the shareholders of "FIELDSTONE HOLDINGS S.à r.l.", a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") (hereafter the "Company"), having its registered office at 11, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 148.881 and incorporated by a deed of the undersigned notary, on October 16th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2238 on November 16th, 2009. The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of the same notary, on December 14th, 2011 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 301 on February 3rd, 2012.

Following the transfers of shares by the sole shareholder "Fieldstone Capital Holdings Limited" on December 26, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1824 on July 20th, 2012, the current shareholding of the Company is as follows:

- One thousand eighty-seven (1,087) shares held by Fieldstone Capital Holdings Limited;
- Seventy-nine (79) shares held by Mr Jonathan Mark BERMAN;
- Sixty-two (62) shares held by Mr Clarence OELOFSE;
- Fourteen (14) shares held by Mr John TAYLOR;
- Five (5) shares held by Mrs Kalipa Mizz MTATI;
- Five (5) shares held by Mrs Indira FRANCIS.

II. All the shareholders of the Company have been convened at the present extraordinary general meeting of shareholders of the Company by registered letter sent on October 3rd, 2012, in accordance with the articles of association of the Company.

III. The current social capital of the Company is represented by one thousand two hundred fifty-two (1,252) shares with a par value of ten euro (EUR 10) each.

At the present extraordinary general meeting, one thousand two hundred forty-seven (1,247) shares on the one thousand two hundred fifty-two (1,252) shares of the Company are present or represented.

Thus, the majority of shareholders representing more than three-quarters of the social capital of the Company are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

IV. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are recorded in an attendance list. This attendance list, signed "ne varietur" by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

V. The agenda of the meeting is as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one thousand three hundred twenty euro (EUR 1,320) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred twenty euro (EUR 12,520), represented by one thousand two hundred fifty-two (1,252) shares with a par value of ten euro (EUR 10) each, to thirteen thousand eight hundred forty euro (EUR 13,840), represented by one thousand three hundred eighty-four (1,384) shares with a par value of ten euro (EUR 10) each by way of the issuance of one hundred thirty-two (132) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each, all having the same rights and obligations attached to them as the existing shares;

2. Subscription by Mr Jonathan Mark BERMAN, to forty-two (42) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each and payment of the consideration for the share capital increase in cash in the total amount of forty thousand sixty-eight US dollars (USD 40,068), including the par value and the share premium;

3. Subscription by Ms Forbes PADAYACHEE, to thirty (30) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each and payment of the consideration for the share capital increase in cash in the total amount of twenty-eight thousand six hundred twenty US dollars (USD 28,620), including the par value and the share premium;

4. Subscription by Mr John TAYLOR, to thirty (30) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each and payment of the consideration for the share capital increase in cash in the total amount of twenty-eight thousand six hundred twenty US dollars (USD 28,620), including the par value and the share premium;

5. Subscription by Mr Clarence OELOFSE, to thirty (30) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each and payment of the consideration for the share capital increase in cash in the total amount of twenty-eight thousand six hundred twenty US dollars (USD 28,620), including the par value and the share premium;

6. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.;

7. Appointment of a new manager, Mr Jonathan Mark BERMAN;

8. Miscellaneous.

VI. The shareholders present or represented have taken the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The shareholders present or represented resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand three hundred twenty euro (EUR 1,320),

in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred twenty euro (EUR 12,520), represented by one thousand two hundred fifty-two (1,252) shares with a par value of ten euro (EUR 10) each,

to thirteen thousand eight hundred forty euro (EUR 13,840), represented by one thousand three hundred eighty-four (1,384) shares with a par value of ten euro (EUR 10) each,

by way of the issuance of one hundred thirty-two (132) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each, all having the same rights and obligations attached to them as the existing shares, to be subscribed together with a share premium as indicated hereafter.

Second resolution

The shareholders present or represented resolve to issue one hundred thirty-two (132) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each, all having the same rights and obligations attached to them as the existing shares, together with an share premium as indicated hereafter,

which increase is subscribed by three actual shareholders and by one new shareholder, as follows:

- Mr Jonathan Mark BERMAN, prenamed, hereby declares that he subscribes for the forty-two (42) shares newly issued by the Company with a par value of ten euro (EUR 10) each

- Ms Forbes PADAYACHEE, prenamed, hereby declares that she subscribes for the thirty (30) shares newly issued by the Company with a par value of ten euro (EUR 10) each

- Mr John TAYLOR, prenamed, hereby declares that he subscribes for the thirty (30) shares newly issued by the Company with a par value of ten euro (EUR 10) each,

Mr Clarence OELOFSE, prenamed, hereby declares that he subscribes for the thirty (30) shares newly issued by the Company with a par value of ten euro (EUR 10) each,

here all represented by Mrs. Sonia BELKHIRI, prenamed, by virtue of four (4) proxies attached to the present deed.

All the one hundred thirty-two (132) new shares with a par value of ten euro (EUR 10) each have been fully paid up in cash together with a total share premium of ninety-eight thousand three hundred eighteen euro and eighty-one cents (EUR 98.318,81),

by the conversion in Euro of the global amount of one hundred twenty-five thousand nine hundred twenty-eight US dollars (USD 125.928), making pursuant to a bank certificate of today attached to the present deed, the global amount of ninety-nine thousand six hundred thirty-eight euro and eighty-one cents (EUR 99.638,81),

so that from now on this amount is at the free disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the shareholders present or represented resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's capital is set at thirteen thousand eight hundred forty euro (EUR 13,840), represented by one thousand three hundred eighty-four (1,384) shares with a par value of ten euro (EUR 10) each.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence."

Fourth resolution

The shareholders present or represented decide to appoint Mr Jonathan Mark BERMAN, with residential address at 17 Epping Road, Forest Town, 2193, Johannesburg, South Africa, as a manager of the Company, for an undetermined period with immediate effect.

The shareholders present or represented declare that at the end of the present extraordinary general meeting, the shareholding of the Company is as follows:

- One thousand eighty-seven (1,087) shares held by Fieldstone Capital Holdings Limited;
- One hundred twenty-one (121) shares held by Mr Jonathan Mark BERMAN;
- Ninety-two (92) shares held by Mr Clarence OELOFSE;
- Forty-four (44) shares held by Mr John TAYLOR;
- Five (5) shares held by Mrs Kalipa Mizz MTATI;
- Five (5) shares held by Mrs Indira FRANCIS;
- Thirty (30) shares held by Ms Forbes PADAYACHEE.

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand seven hundred euro (EUR 1,700).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix-septième jour d'octobre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

ONT COMPARU:

1) Fieldstone Capital Holdings Limited, établie et ayant son siège social à Harney Westwood & Riegels; Craigmuir Chambers, Road Town Tortola, British Virgin Islands, inscrite au Company House sous le numéro 570640.

ici représentée par Mme. Sonia BELKHIRI, avocat, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sandton (Afrique du Sud), le 1^{er} Août 2012.

2) Mme Indira FRANCIS, ayant son adresse privée à 68 Marle Street, Bramley North, South Africa, ici représentée par Mme. Sonia BELKHIRI, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée à Sandton (Afrique du Sud), le 1^{er} Août 2012.

3) Mr. Jonathan Mark BERMAN, ayant son adresse privée à 17 Epping Road, Forest Town, Johannesburg, South Africa, ici représentée par Mme. Sonia BELKHIRI, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée à Johannesburg (Afrique du Sud), le 1^{er} Août 2012.

4) Mr. Clarence OELOFSE, ayant son adresse privée à 56 Bogey Street, Waterkloof Heights, Pretoria, South Africa, ici représentée par Mme. Sonia BELKHIRI, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée à Sandton (Afrique du Sud), le 1^{er} Août 2012.

5) Mr. John TAYLOR, ayant son adresse privée à 3 Riviera Mansions, 5 Main avenue, Riviera, Johannesburg, South Africa,

ici représentée par Mme. Sonia BELKHIRI, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée à Sandton (Afrique du Sud), le 1^{er} Août 2012.

Lesquelles procurations avec pouvoir de substitution, après signature "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Qu'ils sont ensemble avec Mme Kalipa Mizz MTATI, non présente ni représentée à cette assemblée, les associés de "FIELDSTONE HOLDINGS S.à r.l.", une société à responsabilité limitée («société à responsabilité limitée») (ci-après la «Société»), avec siège social au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 148.881, et constituée suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 16 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2238, le 16 novembre 2009. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu du même notaire, en date du 14 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 301, le 3 février 2012.

Suite à des transferts de parts sociales par le seule actionnaire "Fieldstone Capital Holdings Limited" en date du 26 décembre 2011, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1824 le 20 juillet 2012, l'actionnariat actuel de la Société est comme suit:

- Mille quatre-vingt-sept (1.087) parts sociales détenues par Fieldstone Capital Holdings Limited;
- Soixante-dix-neuf (79) parts sociales détenues par Mr. Jonathan Mark BERMAN;
- Soixante-deux (62) parts sociales détenues par Mr. Clarence OELOFSE;
- Quatorze (14) parts sociales détenues par Mr. John TAYLOR;
- Cinq (5) parts sociales détenues par Mme. Kalipa Mizz MTATI;
- Cinq (5) parts sociales détenues par Mme Indira FRANCIS.

II. Que tous les associés de la Société ont été convoqués à la présente assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société par lettres recommandées envoyées le 3 octobre 2012, en conformité avec les statuts de la Société.

III. Que le capital social actuel de la Société est représenté par mille deux cent cinquante-deux (1.252) parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune.

A la présente assemblée générale extraordinaire, mille deux cent quarante-sept (1.247) parts sociales sur les mille deux cent cinquante-deux (1.252) parts sociales de la Société sont présentes ou représentées.

Ainsi, la majorité des associés représentant plus des trois quarts du capital social de la Société est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que cette assemblée peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée

"ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

V. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de mille trois cent vingt Euros (EUR 1.320,-) de sorte de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent vingt Euros (EUR 12.520,-), représenté par mille deux cent cinquante-deux (1.252) parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune, à treize mille huit cent quarante Euros (EUR 13.840,-), représenté par mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune, par l'émission de cent trente-deux (132) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune, toutes ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

2. Souscription par Mr. Jonathan Mark BERMAN à quarante-deux (42) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de la contrepartie de l'augmentation du capital sociale par cash pour un montant total de quarante mille soixante-huit Dollars des États Unis (USD 40.068,-) incluant la valeur nominale et la prime d'émission;

3. Souscription par Mme Forbes PADAYACHEE à trente (30) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de la contrepartie de l'augmentation du capital sociale par cash pour un montant total de vingt-huit mille six cent vingt Dollars des États Unis (USD 28.620,-) incluant la valeur nominale et la prime d'émission;

4. Souscription par Mr. John TAYLOR à trente (30) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de la contrepartie de l'augmentation du capital sociale par cash pour un montant total de vingt-huit mille six cent vingt Dollars des États Unis (USD 28.620,-) incluant la valeur nominale et la prime d'émission;

5. Souscription par Mr. Clarence OELOFSE à trente (30) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune et paiement de la contrepartie de l'augmentation du capital sociale par cash pour un montant total de vingt-huit mille six cent vingt Dollars des États Unis (USD 28.620,-) incluant la valeur nominale et la prime d'émission;

6. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation du capital social adoptée au point (1.);

7. Nomination d'un nouveau gérant, Mr. Jonathan Mark BERMAN

8. Divers.

IV. Les associés présents ou représentés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés présents ou représentés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de mille trois cent vingt Euros (EUR 1.320,-),

de sorte de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent vingt Euros (EUR 12.520,-), représenté par mille deux cent cinquante-deux (1.252) parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune,

à treize mille huit cent quarante Euros (EUR 13.840,-), représenté par mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune,

par l'émission de cent trente-deux (132) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune, toutes ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, à souscrire avec une prime d'émission comme indiqué ci-après.

Deuxième résolution

Les associés présents ou représentés décident d'émettre cent trente-deux (132) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune, toutes ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, avec une prime d'émission comme indiqué ci-après,

lesquelles sont souscrites par trois associés actuels et par un nouvel actionnaire, comme suit:

Mr. Jonathan Mark BERMAN, préqualifié, déclare par les présentes souscrire à quarante-deux (42) parts sociales nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune,

Mme Forbes PADAYACHEE, préqualifiée, déclare par les présentes souscrire à trente (30) parts sociales nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune,

Mr. John TAYLOR, préqualifié, déclare par les présentes souscrire à trente (30) parts sociales nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune,

Mr. Clarence OELOFSE, préqualifié, déclare par les présentes souscrire à trente (30) parts sociales nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10,-) chacune,

tous ici représentés par Mme. Sonia BELKHIRI, préqualifiée, en vertu de quatre (4) procurations annexées au présent acte,

Toutes les cent trente-deux (132) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10) chacune, ont été intégralement libérées en numéraire ensemble avec une prime d'émission totale de quatre-vingt-dix-huit mille trois cent dix-huit Euros et quatre-vingt-un centimes (EUR 98.318,81),

par la conversion en Euro d'un montant global de cent vingt-cinq mille neuf cent vingt-huit Dollars des États Unis (USD 125.928),

correspondant suivant un certificat de blocage de la banque de ce jour annexé aux présentes, à la somme totale de quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-huit Euros et quatre-vingt-un centimes (EUR 99.638,81)

de sorte que, désormais, ce montant est à la libre disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les actionnaires présents ou représentés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à treize mille huit cent quarante Euros (EUR 13.840,-) représenté par mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.»

Quatrième résolution

Les actionnaires présents ou représentés décident de nommer pour une durée indéterminée, Mr Jonathan Mark BERMAN, avec adresse résidentielle au 17 Epping Road, Forest Town, 2193, Johannesburg, Afrique du Sud, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Les associés présents ou représentés déclarent qu'à la fin de la présente assemblée générale extraordinaire, l'actionariat de la Société se compose comme suit:

- Mille quatre-vingt-sept (1.087) parts sociales détenues par Fieldstone Capital Holdings Limited;
- Cent vingt et une (121) parts sociales détenues par Mr. Jonathan Mark BERMAN;
- Quatre-vingt-douze (92) parts sociales détenues par Mr. Clarence OELOFSE;
- Quarante-quatre (44) parts sociales détenues par Mr. John TAYLOR;
- Cinq (5) parts sociales détenues par Mme. Kalipa Mizz MTATI;
- Cinq (5) parts sociales détenues par Mr. Indira FRANCIS;
- Trente (30) parts sociales détenues par Mme. Forbes PADAYACHEE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute forme, qui incombent à la Société à la suite du présent acte sont estimés à approximativement mille sept cents Euros (EUR 1.700).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: S. Belkhiri et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 octobre 2012. LAC/2012/48940. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Référence de publication: 2012139403/303.

(120184159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

prodev IT S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 141.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012138408/9.

(120183456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

A & M, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5550 Remich, 8, rue de Macher.

R.C.S. Luxembourg B 65.206.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012138409/9.

(120183118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

A.M.E. Industrial Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 151.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012138411/9.

(120183296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Accessible Luxury Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.665.175,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.309.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société a décidé en date du 22 octobre 2012:

- d'accepter la démission de Monsieur Michel Thill, né le 8 Juin 1965 à Arlon (Belgique), ayant son adresse professionnelle au 51 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, comme gérant A de la Société, avec effet au 6 décembre 2011; et
- de nommer Monsieur Eckart Vogler, né le 24 octobre 1970 à Brême (Allemagne), ayant son adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, comme gérant A de la Société, pour une durée illimitée, avec effet au 6 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Gérant A

Référence de publication: 2012138414/19.

(120182980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

DCC Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 37.712.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.909.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 18 octobre 2012 que:

1. La démission de Madame Annick Magermans, gérant de la Société à été acceptée avec effet au 18 octobre 2012; et
2. Monsieur Marc Daniel Chong Kan, né le 24 août 1964 à Paris, France, résidant professionnellement au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet au 18 octobre 2012 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Référence de publication: 2012138594/17.

(120182870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Anglo American Investments 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 107.154.

Les personnes chargées du contrôle des comptes de la société, Deloitte S.A., ont changé de dénomination en Deloitte Audit avec effet au 1^{er} décembre 2011

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012138471/13.

(120182883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Anglo American Investments 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 107.154.

Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 2 octobre 2012:

Mme Jacqueline McNally avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 15 septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012138472/14.

(120182883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Alpinax Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 100.374.

Résolution 1.

Cession de parts sociales

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Finance cède 99 parts sociales de la société Alpinax Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD,

Et

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Management cède 1 part sociale de la société Alpinax Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD.

Suite à ces 2 cessions, Stichting Administratiekantoor DUAD détient 100 % des parts sociales (100 parts sociales) de la société Alpinax Investholding Sàrl.

Résolution 2.

Changement d'administrateur/Gérant

Est révoqué le mandat de Monsieur Jan Herman van Leuvenheim en tant que gérant unique avec effet immédiat;

Est confirmé les nominations de Mr Rob Drieduite et Mr Gerard Ossevoort en tant que nouveaux gérants, les deux avec adresse professionnelle, 6 rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

134589

Résolution 3.

Changement d'adresse siège social

Le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 6, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg à partir du 1^{er} septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 mai 2012.

Référence de publication: 2012139958/27.

(120184684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2012.

Anglo American Investments 6, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 122.491.

Les personnes chargées du contrôle des comptes de la société, Deloitte S.A., ont changé de dénomination en Deloitte Audit avec effet au 1^{er} décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012138473/13.

(120182882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Anglo American Investments 6, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 122.491.

Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 27 septembre 2012:

Mme Jacqueline McNally avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 15 septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012138474/14.

(120182882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Beryllium Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 100.388.

Résolution 1.

Cession de parts sociales

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Finance cède 99 parts sociales de la société Beryllium Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD,

Et

Il résulte d'une cession de parts datée du 22 mai 2012 que Seline Management cède 1 part sociale de la société Beryllium Investholding Sàrl à Stichting Administratiekantoor DUAD.

Suite à ces 2 cessions, Stichting Administratiekantoor DUAD détient 100 % des parts sociales (100 parts sociales) de la société Beryllium Investholding Sàrl.

Résolution 2.

Changement d'administrateur/Gérant

Est révoqué le mandat de Monsieur Jan van Leuvenheim en tant que gérant unique avec effet immédiat;

Est confirmé les nominations de Mr. Rob Drieduite et Mr. Gerard Ossevoort en tant que nouveaux gérants, les deux avec adresse professionnelle, 6 Rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Résolution 3.

Changement d'adresse siège social

Le siège social et les bureaux sont déplacés vers la nouvelle adresse 6, Rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, Luxembourg à partir du 1^{er} septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, 25 octobre 2012.

Référence de publication: 2012139998/27.

(120184792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2012.

Anglo American Liberia Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 164.339.

Les personnes chargées du contrôle des comptes de la société, Deloitte S.A., ont changé de dénomination en Deloitte Audit avec effet au 1^{er} décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012138475/13.

(120182881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Anglo American Liberia Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 164.339.

Extrait d'une résolution prise par les actionnaires de la société en date du 27 septembre 2012:

Mme Jacqueline McNally avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de la société avec effet à partir du 15 septembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2012.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012138476/14.

(120182881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Fulmin Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 107.235.

I. Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon exceptionnelle à Strassen le 22 octobre 2012

5^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur de catégorie B et Président du Conseil d'Administration ainsi que celui du Commissaire aux comptes H.R.T. Révision S.A avec effet immédiat jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2017.

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Romain THILLENS, Administrateur de catégorie B et de procéder à son remplacement. L'Assemblée Générale décide de nommer en son remplacement, avec effet immédiat, Madame Cornelia METTLEN, Administrateur de catégorie B demeurant professionnellement au 163 rue du Kiem L-8030 Strassen, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2017.

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Denis PHILIPPE, Administrateur de catégorie A et de procéder à son remplacement. L'Assemblée Générale décide de nommer en son

remplacement, avec effet immédiat, Monsieur Paul MATHOT, Administrateur de catégorie A demeurant au 67 Route d'Esch L-3230 Bettembourg, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2017.

L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouvel Administrateur de catégorie A, Monsieur THIBAUT Vincent, Administrateur de catégorie A demeurant au 316 Mechelsesteenweg B-2650 Edegem, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2017.

II. Changements d'adresse

La Société a été informée des changements d'adresse de l'administrateur et du commissaire aux comptes, Monsieur Christophe BLONDEAU et H.R.T. Révision S.A. ayant désormais leur adresse au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Pour FULMIN INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2012140129/27.

(120185029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2012.

AOG Real Estate Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 153.267.

—
Extrait des résolutions des associés de la société

L'associé a pris la décision suivante:

L'acceptation de la démission avec effet au 15 octobre 2012 de Binh-Son Luong, avec adresse privée au 9, rue St. Ulric, L-2651, Luxembourg, comme gérant B de la société pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se constitue donc avec effet au 15 octobre 2012 de:

Gérant A

- Michelle Marie Carvill
- Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland

Gérant B

- Gert Walter Dina Triest
- Arnaud Jean Talabardon

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliataire de sociétés

Référence de publication: 2012139964/23.

(120184734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2012.

Auto Avenir Plus s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3871 Schiffflange, 13, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 160.989.

—
Extrait du Procès-Verbal de la résolution extraordinaire de l'associé d'AUTO AVENIR PLUS SàRL tenue au siège social le 18 octobre 2012

Résolutions

1. L'Assemblée approuve le transfert du siège de la société de L-3835 Schiffflange 39, route d'Esch à L-3871 Schiffflange 13, rue de la Paix.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 11 heures après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2012138495/15.

(120183368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Café Am Forum s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 46.736.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012138536/10.

(120183037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

CAMAIEU Luxembourg, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 142.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012138537/9.

(120183577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

BRE/German Hotel Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.000.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 118.245.

EXTRAIT

En date du 27 septembre 2012, Martine Knoch a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 15 octobre 2012.

En conséquence, le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Francesco Biscarini
- Solveig Diana Hoffmann
- Robert W. Simon
- Dennis J. McDonagh

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2012.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2012138994/20.

(120182667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Axiom Property SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg E 4.550.

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 1^{er} octobre 2012 que l'adresse professionnelle de Monsieur Geoffrey Henry et Madame Valérie Emond a été transférée du 41, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Référence de publication: 2012139980/12.

(120184681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2012.
